



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA



Rapport annuel 2020

DYNAMIQUE ENGAGÉE DIGNE DE CONFIANCE



Avant-propos du gouverneur

L'année 2020 aura été comme nulle autre. Au début, le taux de chômage touchait presque un creux historique au pays, l'inflation frôlait la cible de 2 % et le taux directeur de la Banque du Canada était à 1¼ %. L'économie canadienne se portait bien. Pour citer l'avant-propos du gouverneur Poloz dans le dernier rapport annuel, la situation macroéconomique était « de retour à bon port ».

Un an plus tard, le port n'est plus qu'un point à l'horizon.

En février 2020, la COVID-19 se propageait aux quatre coins du globe, et en mars, le Canada se mettait en confinement. Grâce aux efforts conjugués d'un nombre incalculable de travailleurs de la santé, premiers répondants, travailleurs essentiels, administrations publiques, chefs d'entreprise et Canadiens ayant pris à cœur les recommandations de santé publique, nous avons évité le pire de la catastrophe. Il reste que la pandémie a eu d'innombrables coûts humains et économiques, et ce n'est pas fini.

La COVID-19 a emporté plus de 15 000 Canadiens en 2020. Tant que le virus continuera de se transmettre, nous serons de plus en plus nombreux à tomber malades, ce qui aura des conséquences dévastatrices pour certains. Au printemps 2020, l'économie a été plongée dans la pire récession jamais enregistrée : plus de trois millions de Canadiens ont perdu leur emploi et l'inflation est tombée à zéro.

Depuis, l'économie a nettement remonté la pente, mais la reprise est loin d'être complète. À la fin de 2020, les cas d'infection en hausse et les nouveaux confinements menaçaient d'aggraver la situation économique dans la nouvelle année, avant que l'administration des nouveaux vaccins permette un retour graduel à plus de normalité dans les mois suivants.



Tiff Macklem est nommé gouverneur de la Banque du Canada, succédant ainsi à Stephen S. Poloz (*derrière, à gauche*). L'annonce est faite par le ministre des Finances, Bill Morneau, à la Chambre des communes, le 1^{er} mai 2020, en vue d'une entrée en fonction le 3 juin 2020.

Photo : Alex Tétreault, Cabinet du Premier ministre

La Banque n'a pas non plus été épargnée par 2020. Confrontés à des circonstances hors du commun, les employés ont agi avec rapidité, détermination et dévouement pour assurer la réalisation de notre mandat comme banque centrale du pays. Dans la première moitié de l'année, j'ai suivi leurs efforts de l'extérieur avec beaucoup d'admiration. Et quand je suis entré dans mes fonctions de gouverneur en juin, tout le monde à la Banque m'a d'autant plus impressionné et rempli de fierté.

Malgré de considérables défis professionnels et personnels, les employés de la Banque se sont dévoués pour mettre au point une série de programmes et de politiques visant à soutenir l'économie et le système financier. Quand la crise a frappé, la Banque s'est vite mise à analyser les répercussions économiques de la COVID-19 au Canada et autour du monde. Dans un contexte d'incertitude extrême, cette analyse a orienté nos décisions monétaires déterminantes. C'est ce qui a mené, entre autres, à la mise en œuvre d'outils sans précédent, tout d'abord dans le but de préserver le fonctionnement des marchés et soutenir le crédit, et plus tard d'apporter le degré de détente monétaire nécessaire pour appuyer la reprise économique.

Afin de pallier le grave manque de liquidités dans le système financier, la Banque a mis en œuvre onze dispositifs exceptionnels, dont huit étaient entièrement nouveaux. Parmi ceux-ci, le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, les programmes d'achat d'obligations de sociétés et d'obligations provinciales, ainsi que le Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada.

Dans l'optique de soutenir la confiance et d'accroître le degré de détente monétaire dans l'économie, le Conseil de direction de la Banque a abaissé d'urgence le taux directeur à trois reprises, jusqu'à la valeur plancher. En juillet, le Conseil s'est engagé à le maintenir à ce niveau tant qu'il resterait des capacités excédentaires dans l'économie, l'objectif étant de permettre à l'inflation de retourner à la cible et d'y rester. La Banque a par la suite renforcé cette indication prospective exceptionnelle en y ajoutant un autre engagement, celui de poursuivre son programme d'achat massif d'actifs jusqu'à ce que la reprise soit bien engagée. Ce programme a montré son efficacité en rendant le crédit plus abordable pour les ménages et les entreprises.



Le gouverneur Tiff Macklem parle de la conduite de la politique monétaire en contexte de pandémie à l'occasion de son premier discours public, prononcé devant les Cercles canadiens et Canadian Clubs. [Regardez l'enregistrement sur YouTube](#) (22 juin 2020).

Nous avons aussi collaboré avec les institutions financières et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour expédier rapidement un nombre record de billets de banque et ainsi veiller à ce que les Canadiens aient accès à des liquidités en cette période d'incertitude.

La rapidité avec laquelle la Banque a déployé ses mesures d'urgence en renfort à l'économie et au système financier témoigne de l'immense travail derrière l'intervention de l'institution face à la COVID-19. Notre cadre de gestion des interventions a aidé tous nos leaders à adapter leurs façons de faire en fonction des nouvelles mesures et politiques sanitaires. Grâce à notre infrastructure technologique robuste, nous sommes rapidement passés au télétravail obligatoire, tout en continuant de mener nos activités essentielles. Nous avons également utilisé notre cadre de gestion des risques pour anticiper les risques et les affronter dès qu'ils se matérialisaient. Tous ces efforts ont été appuyés par des communications claires, rapides et complètes, tant à l'interne qu'à l'externe.

Et malgré les obstacles qui se dressaient sur notre chemin, nous n'avons jamais délaissé nos priorités courantes.

Afin de jeter les bases du renouvellement, prévu en 2021, de notre entente avec le gouvernement du Canada au sujet de la cible d'inflation, nous avons examiné différents cadres de politique monétaire. Nous avons ensuite présenté nos conclusions à un groupe diversifié de spécialistes et d'intervenants avant de les publier en ligne. Nous avons aussi organisé des consultations auprès du grand public pour mieux comprendre les perceptions de l'inflation dans la population. Les résultats de ces efforts seront diffusés en 2021.

Nous avons poursuivi notre important travail qui consiste à fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser avec confiance et fierté. Comme nous l'avions fait pour le billet de 10 \$ orné du portrait de Viola Desmond, lequel a connu un succès retentissant, nous avons lancé une campagne de consultation publique nationale pour trouver la personnalité qui sera à l'honneur sur le nouveau billet de 5 \$. Nous avons reçu plus de 45 000 candidatures et publié une liste restreinte de candidats. Nous avons aussi continué de nous préparer à la nouvelle ère de l'argent. La façon dont les Canadiens utilisent l'argent comptant a continué d'évoluer, et ce, à un rythme accéléré en raison de la pandémie. Dans ce contexte, nous avons fait avancer les plans de prévoyance concernant l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale, plus particulièrement en ce qui a trait à la planification des politiques et des aspects techniques.

La Banque a continué de se pencher sur les implications des changements climatiques pour l'économie et le système financier afin d'aider les acteurs du système financier à s'y préparer. Nous avons été nommés au comité directeur du Réseau pour le verdissement du système financier, ce qui nous permettra de jouer un rôle important dans l'orientation de ce dernier. En collaboration avec le Bureau du surintendant des institutions financières, nous avons commencé à travailler sur des scénarios qui aideront les institutions financières et les assureurs à mener des tests complets et comparables liés aux changements climatiques. Entre-temps, nous avons fixé des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les immeubles de la Banque.

«

Confrontés à des circonstances hors du commun, les employés ont agi avec rapidité, détermination et dévouement pour assurer la réalisation de notre mandat comme banque centrale du pays. »

En 2020, nous sommes parvenus à tisser des liens avec des groupes que nous n'avions pas suffisamment abordés par le passé, particulièrement les Autochtones. De plus, le mouvement Black Lives Matter a brutalement ramené à l'avant-plan la nécessité d'en faire plus pour combattre le racisme et créer un milieu de travail véritablement inclusif dans nos institutions. D'entrée de jeu, il est important que la Banque soit à l'image du pays et que nous prenions en considération tous les points de vue pour bien servir les Canadiens. C'est dans cette optique que nous avons lancé une nouvelle stratégie sur la diversité et l'inclusion, fixé des objectifs pour améliorer la représentation des femmes et des groupes racisés parmi nos cadres supérieurs, amorcé des actions pour lutter contre le racisme et introduit de nouvelles bourses destinées aux étudiants appartenant à une minorité visible.

Les réussites de la Banque au cours de l'année, particulièrement la résilience de ses activités et ses rapides interventions d'urgence, sont en grande partie attribuables au leadership et aux efforts du gouverneur Stephen Poloz et de la première sous-gouverneure Carolyn Wilkins.

M. Poloz a été un leader exemplaire pendant les sept années qu'il a passées à la tête de la Banque. Si l'institution a pu déployer des mesures rapides, ingénieuses et d'envergure quand la crise a frappé, c'est en grande partie grâce au gouverneur et à son approche axée sur la gestion des risques pour la conduite de la politique monétaire, à sa fine compréhension du milieu des affaires canadien et à son engagement à l'égard du perfectionnement des leaders.

M^{me} Wilkins, qui a quitté la Banque en décembre, a joué un rôle primordial dans la conception et le déploiement des interventions d'urgence de la Banque. Au cours de son mandat, elle a élevé l'institution au rang de chef de file mondial en recherche sur les technologies financières et les monnaies numériques, en plus d'avoir fait la promotion de la recherche économique avec une passion et un intellect incomparables. Enfin, en tant que première femme nommée au poste de premier sous-gouverneur, elle a inspiré toute une génération de femmes à se sentir à leur place dans le domaine de la macroéconomie, et à la Banque.

Au nom du Conseil d'administration et du personnel de la Banque, je tiens à remercier Stephen Poloz et Carolyn Wilkins de leur service exceptionnel envers la population canadienne. Je suis fier de continuer leur travail alors que j'entame ma première année complète comme gouverneur de notre grande institution. Les Canadiens comptent sur nous pour favoriser leur bien-être économique et financier. Et peu importe ce que 2021 nous réserve, je sais que nous mènerons notre mandat à bien avec un inébranlable dévouement.

Tiff Macklem
Gouverneur



L'année 2020 en quelques chiffres

La pandémie de COVID-19 est la plus importante crise sanitaire et économique mondiale depuis plus d'un siècle. Face à des circonstances extrêmement difficiles sur les plans personnel et professionnel, les employés de la Banque du Canada ont tout de même veillé à ce que l'institution continue de servir la population canadienne.

-5,5 %

Croissance du produit intérieur brut réel du Canada d'après les estimations au 31 décembre 2020

0,7 %

Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation

0,25 %

Taux directeur à la fin de l'année

78,54 ¢ US

Cours du dollar canadien au 31 décembre 2020

323,6 G\$

Valeur nominale des obligations négociables émises en 2020

194,8 G\$

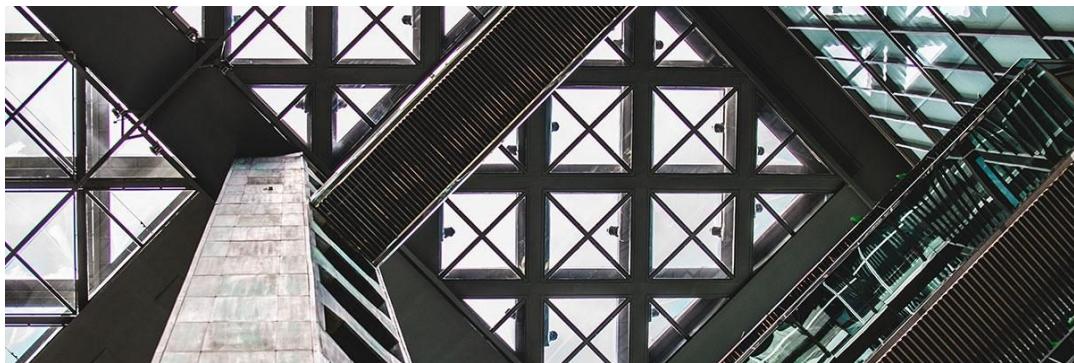
Valeur nominale des obligations du gouvernement du Canada achetées dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada

8

Nombre de personnalités canadiennes emblématiques sur la liste restreinte de candidats pouvant figurer sur le prochain billet de 5 \$

346,4 k\$

Dons dans le cadre de la campagne de charité en milieu de travail de la Banque du Canada – un record pour l'institution



Mandat et cadre de planification

Mandat

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Elle a pour vision d'être une banque centrale influente – dynamique, engagée et digne de confiance – mobilisée pour un Canada meilleur.

Voici ses quatre grandes fonctions :

- Politique monétaire : Le cadre de politique monétaire de la Banque vise à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- Système financier : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficience des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale.
- Monnaie : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens.
- Gestion financière : La Banque est l'agent financier du gouvernement canadien et, à ce titre, elle gère la dette publique et les réserves de change.

Des opérations efficaces, efficientes et novatrices permettent à la Banque de réaliser ses objectifs opérationnels.



Découvrez les grandes fonctions de l'institution.

Cadre de planification

La Banque dispose d'un cadre de planification rigoureux pour exécuter sa vision et son mandat. Tous les trois ans, elle établit un plan à moyen terme dans lequel elle expose son orientation stratégique, ses objectifs et ses indicateurs de réussite.

Ce plan triennal :

- aide la Banque à anticiper les réalités de son contexte opérationnel et à s'y adapter;
- oriente les activités budgétaires et de planification annuelles;

- sert d'assise aux ententes de rendement des départements et des employés.



Apprenez-en plus sur le [Plan à moyen terme 2019-2021](#) de la Banque.

Reddition de comptes

La Banque s'engage à :

- publier de l'information sur son fonctionnement;
- faire état de ses résultats financiers et non financiers pendant l'année.



Lisez les [rapports, états financiers, enquêtes publiques et plans](#) de la Banque.



Politique monétaire

À l'instar d'autres économies dans le monde, l'économie canadienne a été durement touchée par la COVID-19. Au premier semestre de 2020, après le début de la pandémie et la mise en place de mesures visant à endiguer le virus, le produit intérieur brut (PIB) du Canada a en effet chuté de plus de 10 %.

Environ la moitié de cette baisse a été effacée au cours du troisième trimestre. Cependant, la croissance a par la suite considérablement ralenti, l'impulsion initiale donnée par la réouverture de l'économie ayant fini par s'estomper. En outre, l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 à l'automne et à l'hiver a conduit les gouvernements à renforcer les mesures de distanciation physique, ce qui a pesé sur la reprise.



<https://www.youtube.com/watch?v=-SgzvR94kK0>



La Politique monétaire est l'une des quatre grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.

Évaluation des effets de la pandémie et mesures d'intervention

La pandémie a touché les entreprises¹ et les particuliers² de manière très inégale.

- Les secteurs exigeant des contacts étroits, comme ceux de l'hébergement, de l'alimentation et de la restauration, ont été les plus durement touchés. Les jeunes, les employés faiblement rémunérés et les femmes ont été mis à l'épreuve de manière disproportionnée, puisqu'ils travaillent souvent dans ces secteurs.
- D'autres secteurs, comme ceux des biens et du logement, s'en sont mieux tirés grâce aux mesures de soutien et à l'évolution des préférences des consommateurs durant la pandémie.

Les programmes gouvernementaux ont procuré une aide considérable aux entreprises et aux ménages.

La pandémie a également entraîné un recul marqué de l'activité économique³. Cette dernière s'est partiellement redressée pendant l'été avec la réouverture des commerces, mais sa croissance a ensuite ralenti en raison des effets négatifs persistants de la pandémie, tels que les mesures sanitaires, l'incertitude élevée et la confiance réduite des consommateurs et des entreprises.

Du mois de mars jusqu'à la fin de l'année, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établie près ou en deçà de la limite inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 % visée par la Banque, ce qui cadre avec une économie affichant une marge de capacités excédentaires considérable.



Banque du Canada

@banqueducanada



RAPPEL : Selon le sous-gouverneur Schembri, la seconde phase de la reprise économique pourrait être en dents de scie : après le rebond initial, le rythme, la vigueur et l'ampleur de la reprise sont plus difficiles à prévoir. #économie #COVID19 #éconcan ow.ly/Ecrg50AbEtE



3:02 PM · 18 juin 2020



3



Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1273692466965811200>

Atteinte de la cible relative à l'inflation mesurée par l'IPC

Principaux indicateurs	Niveau de référence	2016	2017	2018	2019	2020
Inflation mesurée par l'IPC		1,4	1,6	2,3	1,9	0,7
Inflation moyenne mesurée par l'IPC depuis 2001	2,0					1,8
Attentes d'inflation sur dix ans		2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

La Banque a pris des mesures rapides et fermes visant à atténuer les répercussions de la pandémie sur l'économie canadienne. Elle a notamment :

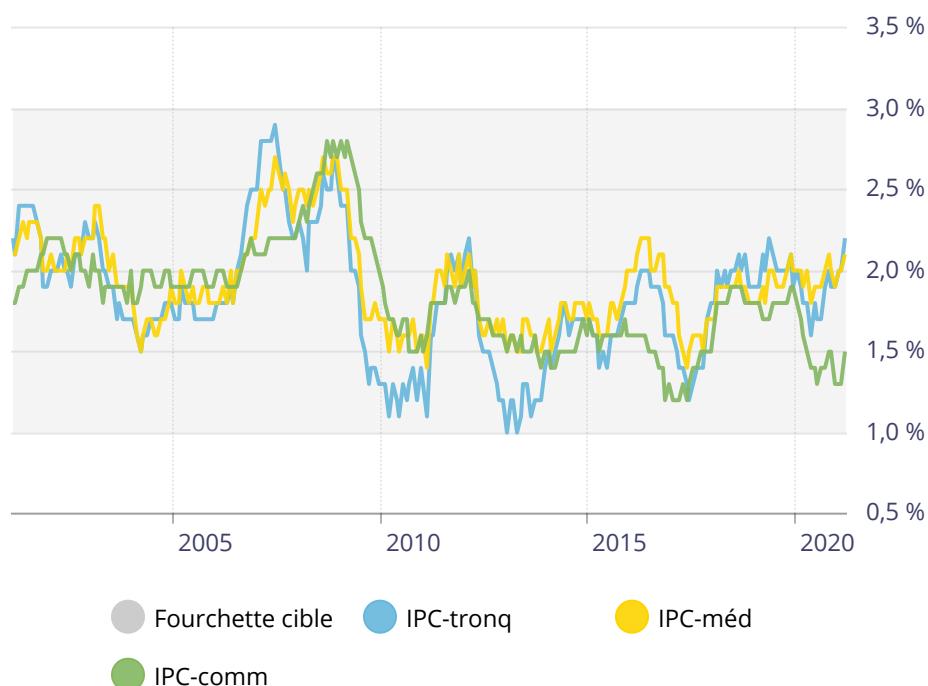
- lancé des facilités de liquidité et des programmes de soutien au début de la pandémie pour favoriser le bon fonctionnement des marchés financiers (elle a ensuite mis fin à certains d'entre eux lorsque le fonctionnement des marchés s'est amélioré);

- abaissé le taux cible du financement à un jour pour l'établir à 0,25 % en mars 2020 et fourni, en juillet, des indications prospectives exceptionnelles⁴ précisant qu'il serait maintenu à ce niveau jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se résorbent et que la cible d'inflation de 2 % soit atteinte de manière durable;
- complété et renforcé les réductions apportées au taux directeur et les indications prospectives avec un programme d'assouplissement quantitatif⁵ afin de garder les taux d'intérêt bas.

Les bas coûts d'emprunt et le bon fonctionnement des marchés financiers ont aidé les entreprises à s'adapter à la pandémie et ont soutenu les dépenses des ménages.

Les mesures de l'inflation fondamentale sont plus élevées que prévu, compte tenu de la marge de capacités excédentaires au quatrième trimestre de 2020

Taux de variation sur un an, données trimestrielles



Apprenez-en plus sur les moyens exceptionnels déployés par la Banque en réponse à la crise de la COVID-19.

Soutien à la fonction Politique monétaire de la Banque

Des analyses approfondies menées en temps utile ont appuyé les décisions de politique monétaire de nombreuses façons, tout au long de l'année.

Le personnel de la Banque a établi différents scénarios envisageables pour l'économie, lesquels ont joué un rôle dans la formulation du *Rapport sur la politique monétaire*⁶ d'avril. Lorsque le climat d'extrême incertitude s'est apaisé, le personnel a élaboré un scénario intermédiaire et, finalement, une projection complète.

La Banque a collaboré avec Statistique Canada en vue de créer un IPC ajusté qui tient compte des changements dans les habitudes de consommation liés à la pandémie⁷.

Étant donné la rapidité avec laquelle la pandémie a progressé au Canada et dans le monde, et l'inégalité de ses répercussions, les chercheurs ont eu recours à de nouvelles formes de données très détaillées pour comprendre son impact économique. En plus des sources de données existantes, le personnel de la Banque a en effet utilisé des données à haute fréquence (entre autres sur les réservations de restaurant, la fréquentation des transports en commun et les paiements). Ces données leur ont permis :

- de mieux évaluer les conséquences économiques de la pandémie;
- de suivre la rapidité avec laquelle l'activité économique mondiale s'est redressée à la réouverture des économies.

Ce n'est pas la première fois que la Banque se sert de ce type de données, mais les retards dans la publication des données traditionnelles et l'évolution rapide du contexte économique les ont rendues d'autant plus précieuses pour la formulation de la politique monétaire. Le personnel de l'institution a également eu davantage recours aux enquêtes pour mieux comprendre l'incidence de la pandémie sur les entreprises⁸ et les consommateurs⁹.

Enfin, le personnel de la Banque a continué à travailler au renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire, prévu en 2021. Il a effectué une analyse préliminaire afin de comparer plusieurs régimes de politique monétaire et leurs avantages. Une conférence virtuelle a permis de recueillir les avis de spécialistes externes et de se pencher sur les leçons tirées de la pandémie¹⁰. (Pour en savoir plus, voir [Consultations au sujet de la maîtrise de l'inflation](#).) Le personnel a aussi organisé un atelier conjoint avec Statistique Canada sur les enjeux liés à la mesure de l'IPC et l'écart entre l'inflation perçue et l'inflation réelle.



La première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, à la conférence de presse suivant la publication du *Rapport sur la politique monétaire* de juillet 2020.

Activités à venir

En 2021, la Banque consacrera d'importantes ressources à l'analyse plus approfondie des effets de la pandémie sur l'économie. De plus, elle :

- mènera à terme les travaux liés au renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire et publiera des documents de recherche comparant les résultats et les points forts de différentes approches de la politique monétaire;
- poursuivra l'élaboration de modèles macroéconomiques rendant compte de la relation complexe entre la politique monétaire et le système financier;
- analysera les changements structurels au sein de l'économie résultant de la numérisation, de la pandémie, du vieillissement de la population et des changements climatiques, et étudiera leur incidence sur la politique monétaire;
- continuera d'examiner les possibilités d'améliorer ses modèles économiques en intégrant de nouvelles sources de données et techniques d'apprentissage automatique dans ses prévisions et projections économiques.

Renseignements complémentaires

[COVID-19 : Mesures visant à soutenir l'économie et le système financier](#)

[La politique monétaire au temps de la COVID-19](#)

[Le commerce, moteur d'une reprise durable](#)

[Le fonctionnement de l'assouplissement quantitatif](#)

[Nos opérations du programme d'assouplissement quantitatif : une radiographie](#)

Notre réaction à la COVID-19 : Maintenir la liquidité des marchés

Notre réaction à la COVID-19 : Nos interventions

Notes

1. L. L. Schembri (2020), « **Notre réaction à la COVID-19 : S'adapter aux différents impacts économiques** », *L'Économie claire et simple*, Banque du Canada, 30 juin.[\[←\]](#)
2. T. Macklem (2020), **Le point sur la situation économique : une reprise très inégale**, discours prononcé devant la Chambre de commerce du Canada, Ottawa (Ontario), 10 septembre.[\[←\]](#)
3. La pandémie a également eu des effets néfastes sur l'offre. Pour en savoir plus, voir D. Brouillette, J. Champagne et J. McDonald-Guimond (2020), **Production potentielle au Canada : réévaluation de 2020**, note analytique du personnel n° 2020-25, Banque du Canada.[\[←\]](#)
4. Banque du Canada (2020), **La Banque du Canada maintiendra le taux directeur au niveau actuel jusqu'à l'atteinte de l'objectif d'inflation, et rééquilibre son programme d'assouplissement quantitatif**, communiqué, 28 octobre.[\[←\]](#)
5. P. Beaudry (2020), « **Notre réaction à la COVID-19 : Achat massif d'actifs** », *L'Économie claire et simple*, Banque du Canada, 25 août.[\[←\]](#)
6. Banque du Canada (2020), **Rapport sur la politique monétaire**, avril.[\[←\]](#)
7. K. Huynh, H. Lao, P. Sabourin et A. Welte (2020), **Que révèlent les données à haute fréquence des réseaux de paiement sur les dépenses et l'inflation à l'heure de la COVID-19?**, note analytique du personnel n° 2020-20, Banque du Canada.[\[←\]](#)
8. Banque du Canada (2020), « Encadré 1 : Des solutions de logistique souples aident à gérer les problèmes de chaîne d'approvisionnement », **Enquête sur les perspectives des entreprises — Automne 2020**.[\[←\]](#)
9. Banque du Canada (2020), **Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada — Troisième trimestre de 2020**.[\[←\]](#)
10. Banque du Canada (2020), **Vers le renouvellement en 2021 du cadre de conduite de la politique monétaire de la Banque du Canada**, diffusion Web, 26 août.[\[←\]](#)



Système financier

Le système financier canadien s'est jusqu'ici montré résilient dans la crise de la COVID-19.

L'incertitude présente au tout début de la pandémie a donné lieu à une ruée généralisée vers la liquidité et rendu difficile la vente d'actifs financiers¹¹. Comme d'autres banques centrales, la Banque a réagi en déployant des moyens exceptionnels pour soutenir la liquidité des marchés financiers. En contribuant à régler les problèmes de fonctionnement et de confiance des marchés, ces mesures ont permis d'enrayer rapidement les effets du choc de liquidité.

Le système financier du pays a bien fonctionné, ce qui a aidé les Canadiens à affronter la tempête économique et contribuera grandement à favoriser une reprise vigoureuse.



Le Système financier est l'une des quatre grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.

Vulnérabilités et risques

En mai, des évaluations éclairantes des vulnérabilités entourant le système financier ont été publiées à point nommé dans la *Revue du système financier* de la Banque. Ces analyses ont fourni à la population des clés pour mieux comprendre la crise de la COVID-19.

Dans d'autres travaux, le personnel de la Banque s'est appuyé sur de nouvelles sources de microdonnées pour déterminer dans quels secteurs et ménages¹² le risque de faillite était le plus élevé. Il a aussi évalué dans quelle mesure les programmes de soutien du revenu et les reports de paiement pourraient aider ces secteurs et ménages à affronter la crise économique. Enfin, au moyen d'un cadre de tests de résistance menés selon une approche descendante¹³ nouvellement créé, le personnel a mesuré la résilience des banques canadiennes¹⁴ dans l'hypothèse où le scénario le plus défavorable décrit dans le *Rapport sur la politique monétaire* d'avril se concrétisait¹⁵.

Plus tard en 2020, le personnel a procédé à d'autres analyses, desquelles il est ressorti que les ménages arrivaient à rembourser leurs dettes, mais que de plus en plus d'entreprises auront sûrement besoin de financement en 2021 pour s'en sortir¹⁶.

Banque du Canada

@banqueducanada

RAPPEL : Le sous-gouverneur Toni Gravelle a soutenu que les Canadiens peuvent être certains que la Banque et ses partenaires font tout en leur pouvoir pour préserver la résilience du **#SystèmeFinancier** du pays. **#éconcan #économie** ow.ly/ri0650CtRCJ

WE ARE CANADA'S CENTRAL BANK.

SOMMES LA BANQUE MÉTAL DU CANADA.

DYNAMIC, ENGAGED AND TRUSTED

ENGAGÉE EN CONFIANCE

Nous évaluons constamment la

4:00 PM · 24 nov. 2020

1 2 4 Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1331342010335322113>

Favoriser la résilience du système financier

En réaction aux répercussions économiques de la pandémie, la Banque a mis en œuvre plusieurs mécanismes d'octroi de liquidités et programmes d'achat d'actifs, dont certains étaient nouveaux et d'autres modifiés. Les objectifs poursuivis :

- préserver le fonctionnement des marchés et soutenir le crédit;
- permettre aux effets des baisses de taux d'intérêt de se propager dans l'économie.



Apprenez-en plus sur les moyens exceptionnels déployés par la Banque en réponse à la crise de la COVID-19.

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la solidité du système financier à long terme, la Banque a conclu des accords avec les autorités prudentielles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Au besoin, elle peut ainsi accorder des prêts garantis aux institutions financières sous réglementation provinciale dans ces provinces par l'intermédiaire du mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour. Et grâce à un accord conclu avec le gouvernement du Québec, la Banque peut aussi octroyer une aide d'urgence à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Surveillance des infrastructures de marchés financiers

Par ses activités de surveillance, la Banque a concouru au bon fonctionnement des infrastructures de marchés financiers durant la pandémie¹⁷. Dans les premiers temps de la crise, son personnel s'est associé aux autorités de réglementation provinciales pour surveiller l'activité des systèmes désignés dans le contexte difficile qui prévalait alors. Des ajustements majeurs ont par la suite été apportés à certaines pratiques relatives aux opérations et à la gestion des risques.

En parallèle à ses interventions en réaction à la pandémie, la Banque a continué à progresser dans le dossier des changements structurels à plus long terme visant les infrastructures de marchés financiers. Elle a entre autres :

- désigné Virement *Interac* comme système de paiement important;
- créé le Comité de résolution des infrastructures de marchés financiers, qu'elle a chargé d'exercer en son nom les responsabilités qui lui sont conférées en tant qu'autorité de résolution;
- soutenu la transition du Système automatisé de compensation et de règlement vers une nouvelle plateforme technologique;
- mené des travaux d'analyse des politiques, conçu une approche de supervision et entamé le dialogue avec les fournisseurs de services de paiement en prévision de l'exercice de nouvelles responsabilités à l'égard de la supervision des paiements de détail.



Apprenez-en plus sur les [systèmes de paiement importants](#) sur lesquels repose l'économie du Canada.

Partenariats avec des organismes canadiens

Durant l'année, la Banque a collaboré avec les autorités fédérales et provinciales à la surveillance et à l'évaluation des tensions qui se sont exercées sur les différentes banques et le système financier. En 2020, la Banque :

- a appuyé la décision du Bureau du surintendant des institutions financières de modifier la réserve pour stabilité intérieure en mars, ce qui a aidé les institutions financières à continuer de prêter aux entreprises et aux ménages;
- a piloté la création du Comité de surveillance du risque systémique¹⁸, composé de représentants provinciaux et fédéraux, afin de faciliter l'évaluation des vulnérabilités du système financier et l'incidence de la pandémie sur les vulnérabilités présentes, notamment en ce qui concerne la cybersécurité;

- a collaboré au début de la pandémie avec ses partenaires du Groupe sur la résilience du secteur financier canadien¹⁹ à faciliter la mise en commun de l'information de nature opérationnelle, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des risques opérationnels potentiels;
- a continué d'appuyer le programme de Paiements Canada visant à moderniser les principaux systèmes de paiement utilisés au pays.

Dans le cadre de sa collaboration avec Paiements Canada, la Banque a réalisé des progrès sur des aspects importants de Lynx (le nouveau système de traitement des paiements de grande valeur appelé à remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur) et du système de paiement en temps réel (la nouvelle infrastructure qui sera mise en place à l'appui des paiements instantanés entre particuliers et entreprises). Même si le télétravail obligatoire et les protocoles de distanciation physique ont freiné les travaux de différents organismes publics participants, il est prévu que ces deux systèmes soient lancés au cours des deux prochaines années.

Réforme des taux de référence

Depuis juin, la Banque assume les fonctions d'administrateur du taux des opérations de pension à un jour (CORRA) et publie dans son site Web ce taux d'intérêt de référence sur le marché canadien, désormais calculé selon une méthode améliorée. La Banque a aussi créé le Groupe consultatif sur le taux CORRA²⁰ pour qu'il la conseille sur les modifications à apporter à la méthode de calcul en cas de changements dans le fonctionnement du marché des pensions ou de problèmes éventuels.

En raison de l'abandon prévu du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), les marchés financiers mondiaux se tournent de plus en plus vers des taux de référence à un jour sans risque, comme le taux CORRA. La Banque soutient pleinement le passage du système financier canadien à ce taux qui, prévoit-elle, finira par devenir le principal taux de référence du pays. Par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien, elle s'attache activement à préparer cette transition, qui comprend maintenant un examen du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), accompagné de recommandations.

Stabilité financière et politique monétaire

Les efforts continus de la Banque pour incorporer les enjeux de stabilité financière à la conduite de la politique monétaire se sont accélérés avec la crise de la COVID-19. Par exemple, l'institution a lancé plusieurs programmes de soutien à la liquidité destinés à restaurer le fonctionnement des marchés, à maintenir l'accès au crédit et à assurer la transmission efficace de la politique monétaire.

Tout au long de l'année, le personnel a évalué les effets des mesures prises par la Banque en réaction à la crise. Publié dans le portail sur le système financier, les résultats de ces évaluations seront pris en compte en vue du renouvellement, en 2021, de l'entente conclue entre la Banque et le gouvernement du Canada sur la cible de maîtrise de l'inflation.

La Banque a par ailleurs avancé dans la modélisation des liens fondamentaux entre la stabilité financière et les décisions de politique monétaire. Grâce aux modèles de politique monétaire de prochaine génération, elle sera en mesure d'évaluer, par exemple, la façon dont les attentes relatives aux prix des logements peuvent amplifier les cycles d'expansion et de contraction.

Les efforts dans ce domaine ont aussi bénéficié du soutien du tout nouveau laboratoire sur l'hétérogénéité. Dans cet espace collaboratif virtuel, les chercheurs de la Banque analysent le rôle de l'hétérogénéité, c'est-à-dire les différents aléas auxquels font face les ménages et les entreprises. Ce sont des travaux du genre qui ont permis de faire avancer les connaissances de l'institution sur des questions liées à l'épargne et à l'endettement des ménages durant la crise de la COVID-19²¹.



<https://www.youtube.com/watch?v=AeOPSqaVN80>

Activités à venir

En 2021, la Banque continuera à :

- utiliser des microdonnées pour surveiller les effets de la pandémie sur les ménages et les entreprises, en particulier celles tournées vers les services et directement touchées par les mesures de distanciation physique;
- assurer le bon déroulement des opérations sur obligations du gouvernement du Canada (règlement compris) dans un contexte de bas taux d'intérêt, conjointement avec les acteurs sectoriels;
- améliorer la résilience du système canadien de paiement de gros, de concert avec Paiements Canada et les institutions financières;
- se préparer à remplir son nouveau rôle de surveillance des fournisseurs de services de paiement de détail, en collaboration avec les parties prenantes et le ministère des Finances du Canada;
- mener, en vue du renouvellement du cadre de politique monétaire, des recherches sur différents outils de politique monétaire, leur conception et les façons de les mettre en œuvre efficacement, ainsi que sur la complémentarité entre politique monétaire et politiques macroprudentielles;

- intégrer à la politique monétaire des considérations relatives à la stabilité financière, dont celles qui concernent l'hétérogénéité des ménages.

Renseignements complémentaires

Surveillance réglementaire des systèmes de compensation et de règlement désignés

La Banque du Canada devient l'administrateur du taux des opérations de pension à un jour

Portail sur le système financier

Réserve pour stabilité intérieure : le BSIF maintient le niveau à 1 %

Comités relatifs au système financier

Paiements Canada : Le point sur la feuille de route (version de décembre 2020)

Notes

11. Banque du Canada (2020), *Revue du système financier*, mai.[\[←\]](#)
12. O. Bilyk, A. T. Y. Ho, M. Khan et G. Vallée (2020), *Les risques de l'endettement des ménages dans la foulée de la COVID-19*, note analytique du personnel n° 2020-8, Banque du Canada.[\[←\]](#)
13. T. Duprey, X. Liu, C. MacDonald, M. van Oordt, S. Priazhkina, X. Shen et J. Slive (2018), *Modelling the Macrofinancial Effects of a House Price Correction in Canada*, note analytique du personnel n° 2018-36, Banque du Canada.[\[←\]](#)
14. Banque du Canada (2020), « **Le système financier demeure résilient** », *Revue du système financier*, mai.[\[←\]](#)
15. Banque du Canada (2020), *Rapport sur la politique monétaire*, avril.[\[←\]](#)
16. T. Gravelle (2020), *Prendre le pouls du système financier canadien*, discours prononcé devant l'Autorité des marchés financiers, Montréal (Québec), 23 novembre.[\[←\]](#)
17. Banque du Canada, *Surveillance réglementaire des systèmes de compensation et de règlement désignés*.[\[←\]](#)
18. Banque du Canada (2020), « **Encadré 1 : La collaboration avec les Responsables des organismes de réglementation** », *Revue du système financier*, mai.[\[←\]](#)
19. Banque du Canada (2019), *La Banque du Canada annonce la création d'un partenariat visant à renforcer la résilience du secteur financier*, communiqué, 27 juin.[\[←\]](#)
20. Banque du Canada, *Groupe consultatif sur le taux CORRA*.[\[←\]](#)
21. J. C. MacGee, T. M. Pugh et K. See (2020), *The Heterogeneous Effects of COVID-19 on Canadian Household Consumption, Debt and Savings*, document de travail du personnel n° 2020-51, Banque du Canada.[\[←\]](#)



Des moyens exceptionnels en réponse à la crise

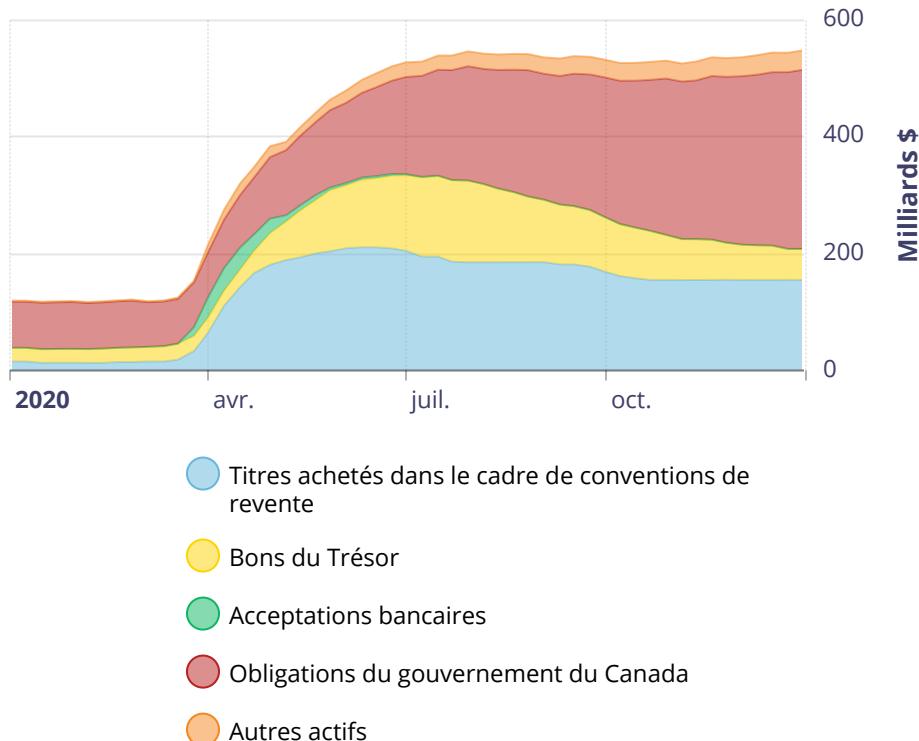
En réponse à la crise de la COVID-19, la Banque a mis au point et lancé une série de mécanismes d'octroi de liquidités et de programmes d'achat d'actifs. Ensemble, ces moyens ont joué un rôle crucial pour rétablir le fonctionnement des marchés et maintenir l'accès au crédit dans l'économie. Combinés aux indications prospectives exceptionnelles de la Banque, ils ont également permis aux effets des baisses de taux d'intérêt de se propager dans l'économie. Les employés de la Banque ont rapidement mis en place ces dispositifs exceptionnels d'une ampleur et d'une portée sans précédent, alors même qu'ils devaient s'adapter aux protocoles de distanciation physique et au télétravail.

La Banque a ainsi mis en œuvre ou élargi onze dispositifs spéciaux d'octroi de liquidités ou d'achat d'actifs, dont huit étaient entièrement nouveaux. Elle a aussi retenu les services de gestionnaires d'actifs externes pour mettre sur pied et gérer trois d'entre eux.

Dans les trois premiers mois suivant le début de ses interventions, la Banque a injecté au total plus de 377 milliards de dollars de liquidités dans le système financier via ses mécanismes et programmes. Globalement, la taille de son bilan a presque quintuplé, passant de 120 à environ 550 milliards de dollars entre mars et la fin de 2020. Les achats ayant mené à cette expansion ont principalement été financés par une hausse des soldes de règlement, qui s'élevaient à près de 350 milliards de dollars à la fin de l'année, contre 250 millions de dollars avant la pandémie.

Ensemble des actifs détenus par la Banque du Canada

Données hebdomadaires



Le programme d'assouplissement quantitatif de la Banque, dont l'objectif initial était d'aider les principaux marchés à retrouver un fonctionnement normal, a plus tard été rajusté de façon à apporter un plus grand degré de détente monétaire dans l'économie et à permettre l'atteinte de la cible d'inflation. Les achats effectués au titre de ce programme ont fait baisser les taux d'intérêt à plus long terme qui comptent le plus pour les ménages et les entreprises, complémentant ainsi les réductions du taux directeur faites par la Banque au tout début de la pandémie, lesquelles ont eu un effet direct sur les taux d'intérêt à très court terme. Quand les marchés ont recommencé à fonctionner normalement et que l'accent a été mis sur la reprise économique, la Banque a éliminé ou réduit certaines facilités de liquidité à court terme dans la deuxième moitié de 2020.



Apprenez-en plus sur le [programme d'assouplissement quantitatif](#) de la Banque.

En plus des programmes d'achat ferme d'actifs, la Banque a octroyé des prêts garantis à court terme aux institutions financières solides dans le cadre de sa stratégie de soutien à la liquidité au sein du système financier. Elle a procédé en élargissant considérablement le programme régulier d'opérations de prise en pension à plus d'un jour et en accélérant le lancement du mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour²², lequel a permis à ces institutions financières d'avoir un accès ininterrompu à du financement. Plus précisément, ce mécanisme donnait aux plus petites institutions financières l'accès à des liquidités de banque centrale contre une mise en garantie d'actifs (y compris des prêts hypothécaires), ces institutions n'ayant pas nécessairement accès à d'autres facilités de liquidités de la Banque, comme le mécanisme permanent d'octroi de liquidités et le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour²³.

Une réponse possible grâce à un fonctionnement amélioré

La Banque a mis en place un éventail de mesures pour poursuivre ses activités essentielles durant la pandémie. Cela a été tout un défi, car certaines doivent être assurées en personne pour des raisons liées à la technologie et à la sécurité.

Afin d'assurer la santé et la sécurité de son personnel sur place ainsi que la continuité des opérations essentielles sur les marchés, la Banque a mené ses activités ne pouvant pas se faire à distance à partir de cinq sites distincts, avec l'assistance de ses employés à domicile. Cette approche a été possible en très grande partie grâce au Site des opérations de Calgary, ouvert en 2019, confortant ainsi la décision de l'institution de se doter d'un site pouvant assurer la prise en charge complète des opérations.

Le volume des transactions a été nettement plus élevé en 2020 que les années précédentes

Type d'opération	2018	2019	2020			
			T1	T2	T3	T4
Total des opérations sur le marché intérieur	680	676	192	382 (287)	405 (253)	298 (194)
Total des opérations exceptionnelles	0	0	25	306 (237)	330 (218)	268 (164)
Total des opérations imparties	0	0	0	106 (50)	115 (27)	109 (27)

Nota : Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'opérations dans le cadre desquelles la Banque a conclu des transactions, lorsque celui-ci diffère du nombre total d'opérations.

Renseignements complémentaires

Intention de la Banque du Canada de mettre en place un mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour

COVID-19 : Mesures visant à soutenir l'économie et le système financier

Déclaration préliminaire devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Notre réaction à la COVID-19 : Maintenir la liquidité des marchés

Notre réaction à la COVID-19 : Achat massif d'actifs

Notes

22. Banque du Canada (2020), *La Banque du Canada lance le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour*, avis aux marchés, 19 mars.[\[←\]](#)
23. Le mécanisme permanent d'octroi de liquidités fournit des prêts à un jour aux participants directs au Système de transfert de paiements de grande valeur. Le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour ne peut être utilisé que par les institutions financières sous réglementation fédérale ou provinciale capables de démontrer qu'elles sont très actives sur le marché monétaire ou le marché des obligations canadiens.[\[←\]](#)

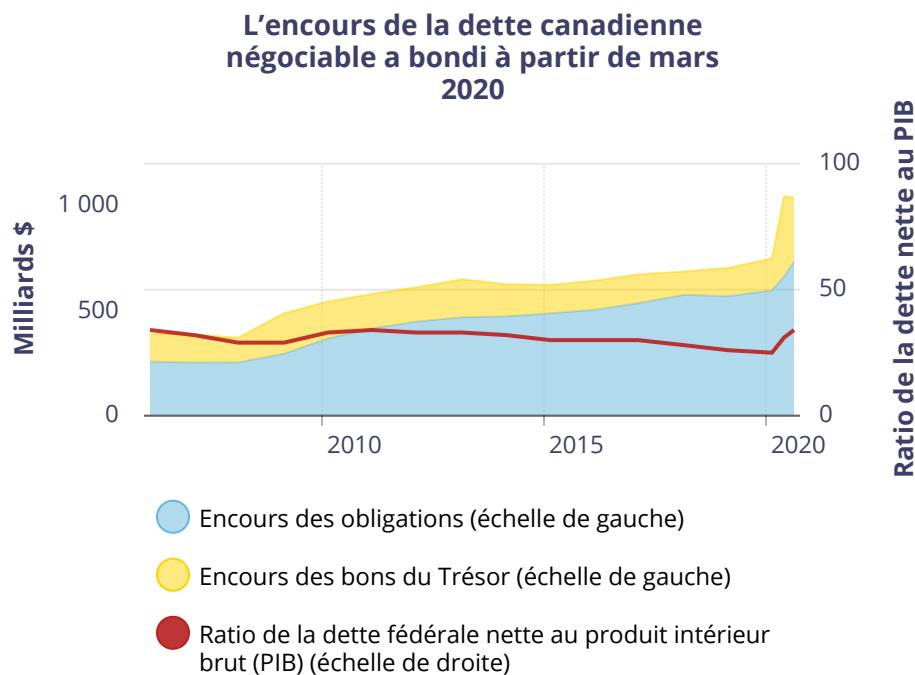


Gestion financière

La pandémie a eu une incidence majeure sur les activités de gestion financière de la Banque en 2020. L'une des principales priorités de l'institution était de soutenir les opérations exceptionnelles sur les marchés qu'elle a lancées pour faire face à la crise de la COVID-19. À titre d'agent financier du gouvernement du Canada, la Banque a également fourni des conseils stratégiques sur la gestion de la dette en réponse aux importants besoins de financement intérieur du gouvernement du Canada.



Apprenez-en plus sur les [moyens exceptionnels](#) déployés par la Banque en réponse à la crise de la COVID-19.



Sources : Banque du Canada, ministère des Finances et Statistique Canada

Le gouvernement du Canada a accru ses émissions de titres d'emprunt dans le but de financer le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19²⁴. Le montant total du principal des titres émis en 2020-2021 se situera entre 627 et 692 milliards de dollars, soit 370 à 435 milliards de dollars de plus que le montant des émissions en 2019-2020.

Au début de la crise, les emprunts exceptionnels du gouvernement se componaient en grande partie d'instruments à court terme, principalement des bons du Trésor. Des volumes importants de ces instruments pouvaient en effet être émis rapidement pour obtenir les fonds nécessaires. Depuis, comme l'indique sa stratégie de gestion de la dette pour l'exercice 2020-2021²⁵, le gouvernement a décidé d'émettre une proportion accrue de titres d'emprunt sous forme d'obligations à long terme. Il pourra ainsi :

- mieux gérer le risque de refinancement;
- profiter des faibles taux d'intérêt.

Politique de gestion financière et conseils stratégiques

La Banque du Canada agit à titre d'agent financier et de banquier pour le gouvernement du Canada.



La Gestion financière est l'une des quatre grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les [grandes fonctions](#) de l'institution.

Pour ce faire, elle :

- administre la dette et les réserves de change du gouvernement fédéral et lui donne des conseils à ce sujet;
- collabore avec le ministère des Finances du Canada à l'élaboration des politiques et des programmes de gestion des activités d'emprunt et de placement de l'État.

L'incertitude entourant le niveau record des besoins de financement intérieur et la volatilité générale des marchés a rendu ce travail encore plus exigeant en 2020.

La Banque a donné au gouvernement des conseils en matière de gestion financière souples et adaptés au contexte de la pandémie. Les objectifs étaient les suivants :

- veiller à ce que le gouvernement puisse continuer à mobiliser des fonds importants de manière ordonnée;
- favoriser un financement pouvant être augmenté ou diminué au besoin;
- limiter le plus possible les perturbations sur les marchés.

Amélioration des systèmes grâce à l'automatisation des processus

Pour soutenir ses fonctions Gestion financière, Politique monétaire et Système financier, la Banque a continué d'améliorer les systèmes liés à ses opérations d'agent financier et aux opérations qu'elle exécute sur les marchés intérieurs.

Elle a notamment automatisé plusieurs opérations courantes qu'elle exécute pour gérer son bilan et favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens. Par exemple, les opérations de prise en pension à plus d'un jour²⁶ et les opérations de prise en pension à un jour²⁷ sont désormais plus efficientes. Les données relatives à ces opérations sont régulièrement mises à jour dans le site Web de la Banque avec un minimum d'intervention manuelle.

Pour la Banque et les participants aux marchés, ces changements ont permis :

- d'améliorer l'évolutivité opérationnelle;
- d'actualiser les processus;
- de réduire le risque opérationnel.

Élimination progressive du programme des Obligations d'épargne du Canada

La Banque a continué de prendre d'importantes mesures pour actualiser ses opérations en réponse à la décision du gouvernement fédéral, annoncée en 2017, d'éliminer progressivement le Programme de placement de titres sur le marché de détail. Dans cette annonce, le gouvernement avait indiqué qu'il n'émettrait plus d'Obligations d'épargne du Canada ni d'Obligations à prime du Canada. L'encours des titres au détail est passé de 4,996 milliards de dollars en 2017 à 0,825 milliard de dollars à la fin de 2020.

Activités à venir

En 2021, la Banque continuera :

- d'améliorer les outils qui lui permettent d'offrir des conseils stratégiques sur la gestion de la dette et des réserves de change du gouvernement (notamment en améliorant les modèles financiers pour ces deux volets);
- d'actualiser les processus liés aux soldes bancaires non réclamés et aux titres au détail;
- d'élaborer une stratégie pour rapatrier, d'ici 2023, les opérations sous-traitées liées aux titres de détail;
- de mettre en place des contrôles clés qui l'aideront à respecter la Politique sur les crimes financiers liés aux opérations bancaires et à atténuer son exposition aux risques associés aux crimes financiers;
- de mettre l'accent sur la solidité et la flexibilité des opérations bancaires.

Notes

24. Gouvernement du Canada (2020), « [Aperçu du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#) », *Portrait économique et budgétaire 2020*, 15 juillet.[\[←\]](#)

25. Gouvernement du Canada (2020), « [**Annexe 3 : Stratégie de gestion de la dette de 2020-2021**](#) », *Portrait économique et budgétaire 2020*, 15 juillet.[\[←\]](#)
26. Banque du Canada, [**Opérations de prise en pension à plus d'un jour**](#).[\[←\]](#)
27. Banque du Canada, [**Opérations de prise en pension à un jour**](#).[\[←\]](#)



Monnaie

La pandémie de COVID-19 a touché la fonction Monnaie de la Banque de différentes manières.

Une demande de billets de banque plus élevée que d'habitude a exercé des pressions sur les stocks de billets et les centres des opérations de l'institution. Pour composer avec ces pressions, il a fallu faire preuve d'agilité et d'innovation.

La Banque a continué ses recherches sur les modes de paiement, notamment sur le rôle de la pandémie dans les écarts observés par rapport aux tendances historiques. Ces recherches ont alimenté les travaux en cours à la Banque dans divers domaines, par exemple sur la monnaie numérique de banque centrale (MNBC).

Par ailleurs, les taux de contrefaçon au Canada sont restés faibles en 2020.



La Monnaie est l'une des quatre grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les [**grandes fonctions**](#) de l'institution.

Continuité de l'approvisionnement en billets et de la distribution

Au début de la pandémie, la Banque a travaillé avec les institutions financières et ses partenaires dans la distribution des billets pour augmenter les stocks de billets de banque des centres régionaux de distribution. Ces efforts ont permis de faire diminuer le risque d'interruption du transport des billets pendant le confinement et d'assurer un approvisionnement continu en billets dans toutes les régions du pays.

Les centres des opérations des agences de l'institution, qui traitent les billets de banque du pays, ont joué aussi un rôle essentiel.

Maintien des taux de contrefaçon à un bas niveau

Les éléments de sécurité d'avant-garde des billets de banque canadiens les rendent faciles à vérifier et difficiles à contrefaire, comme en témoigne le faible taux de contrefaçon au pays. Au 31 décembre 2020, ce taux était de 8 billets par million, soit un niveau nettement inférieur à la cible de la Banque, établie à 30 billets par million.

La Banque a poursuivi ses travaux de recherche sur les éléments de sécurité à venir et les technologies des billets. Elle a aussi mené une campagne d'information publique pour rappeler aux Canadiens le retrait du cours légal des coupures de 1 \$, 2 \$, 25 \$, 500 \$ et 1 000 \$ à compter du 1^{er} janvier 2021. La Banque a appuyé cette initiative du gouvernement du Canada, car elle permet aux billets en circulation de demeurer actuels, sûrs et faciles à utiliser.

Mobilisation des parties prenantes

La Banque a poursuivi les activités de dissuasion de la contrefaçon qu'elle mène auprès des détaillants et des régies des loteries et des jeux de hasard, en collaboration avec les organismes d'application de la loi, notamment la Gendarmerie royale du Canada.

Les bureaux régionaux d'un bout à l'autre du pays :

- ont maintenu de solides relations avec les parties prenantes locales;
- ont continué de soutenir la sensibilisation du public dans leurs circonscriptions respectives.

Étant donné les préoccupations du public concernant le rôle que pourraient jouer les billets dans la transmission de la COVID-19, la Banque a consulté des experts du domaine de la santé. Les résultats de leurs recherches ont corroboré l'idée selon laquelle il n'est pas plus risqué de manipuler de l'argent que de toucher une surface quelconque. La Banque a donc fortement encouragé les détaillants à continuer d'accepter les billets de banque, en leur rappelant que certains Canadiens comptent sur ce mode de paiement pour acheter les produits et services dont ils ont besoin²⁸.

Planification de l'avenir des paiements

La Banque a continué de surveiller l'évolution de la monnaie et des paiements, tout en poursuivant ses propres recherches relatives à une possible MNBC²⁹.



Banque du Canada

@banqueducanada

...

RAPPEL : Le 14 oct., le sous-gouverneur Tim Lane a parlé de l'avenir de l'argent et de notre examen de la possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale. [@DigitalChamber](#) [@The_RBWC](#)

[Translate Tweet](#)



The Future of Money: Innovative Solutions for our Transforming Global...

youtube.com

2:30 PM · Oct 16, 2020 · Hootsuite Inc.

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1317171001034215426>

La Banque a déterminé qu'il n'y a aucun argument convaincant en faveur de l'émission d'une MNBC en ce moment. Elle a toutefois commencé à se préparer à un avenir où ce genre de monnaie pourrait devenir nécessaire. En février, l'institution a publié un document complet présentant des recommandations et amorcé des discussions avec les autorités publiques, des institutions financières et d'autres banques centrales pour orienter les futurs travaux en la matière.

De plus, la Banque a collaboré avec six autres banques centrales à la rédaction d'un rapport conjoint³⁰ soulignant :

- les principes directeurs et les principales caractéristiques d'une monnaie numérique;
- l'apport d'une monnaie numérique pour aider les banques centrales à réaliser leurs objectifs de politique publique.



Apprenez-en plus sur les [plans de prévoyance concernant une monnaie numérique de banque centrale](#) établis par l'institution.



Conception de la prochaine génération de billets

En janvier 2020, la Banque a lancé un appel de candidatures en vue du choix de la personnalité emblématique canadienne qui figurera sur le prochain billet de 5 \$. Cet appel de candidatures, qui a pris fin en mars, a permis de dresser une liste de plus de 600 candidats admissibles. Un comité consultatif indépendant a retenu huit personnalités parmi ceux-ci, en s'appuyant sur des groupes de discussion en ligne, une enquête publique, des recherches historiques et des analyses effectuées par des universitaires.

La Banque a aussi créé le Cercle consultatif autochtone pour formuler des conseils sur les façons dont les peuples autochtones du Canada devraient être représentés sur les futurs billets de banque au moyen de symboles, d'images, de motifs ou d'autre contenu visuel. De plus, le Cercle conseillera le Musée de la Banque du Canada en ce qui concerne ses collections, programmes et expositions sur les peuples autochtones.



Voyez la liste restreinte de candidats retenus pour la sélection de la **prochaine personnalité canadienne mise à l'honneur sur un billet** et découvrez le travail du [Cercle consultatif autochtone](#).

Activités à venir

En 2021, la Banque :

- annoncera le nom de la personnalité retenue pour figurer sur le prochain billet de 5 \$, selon la décision de la ministre des Finances;
- poursuivra ses recherches sur les éléments de sécurité des billets à venir;
- élargira ses recherches sur l'utilisation de l'argent comptant et des monnaies numériques;
- élaborera un nouveau modèle de dissuasion de la contrefaçon, en collaboration avec les organismes d'application de la loi.

Renseignements complémentaires

[**Argent comptant et COVID-19 : l'effet de la pandémie sur la demande et l'utilisation des espèces**](#)

[**Timothy Lane s'exprime sur l'avenir des monnaies numériques \(en anglais seulement\)**](#)

[**Rappel : Retrait en 2021 du cours légal de certains billets de banque**](#)

[**La Sûreté du Québec et l'Agence des services frontaliers du Canada remportent le prix de prévention de la contrefaçon de la Banque du Canada**](#)

[**Comité consultatif pour le prochain billet de 5 \\$**](#)

Notes

28. Banque du Canada (2020), *Mise à jour : La Banque du Canada demande aux détaillants de continuer à accepter l'argent comptant*, communiqué, 28 mai.[\[←\]](#)
29. T. Lane (2020), *L'argent et les paiements à l'ère numérique*, discours prononcé au RDV Fintech de CFA Montréal, Montréal (Québec), 25 février.[\[←\]](#)
30. Banque du Canada, Banque centrale européenne, Banque du Japon, Banque de Suède, Banque nationale suisse, Banque d'Angleterre, Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale et Banque des Règlements Internationaux (2020), *Central Bank Digital Currencies: Foundational Principles and Core Features*, Banque des Règlements Internationaux.[\[←\]](#)



Administration de la Banque

En 2020, la pandémie a forcé la Banque à chercher de nouvelles façons de gérer ses activités. Le personnel a rapidement mis en œuvre des concepts et des outils qui étaient déjà en cours d'élaboration, et aidé la Banque à adapter presque tous les aspects de ses activités aux circonstances difficiles.

Le cadre de gestion des incidents de la Banque et l'approche uniforme qu'elle utilise pour planifier la continuité de ses opérations ont joué un rôle crucial dans son intervention rapide. Les équipes chargées des mesures d'urgence ont su s'adapter et faire des choix éclairés en tenant compte :

- des directives de santé publique;
- des réactions d'organisations homologues.

À la mi-mars 2020, la plupart des employés de la Banque sont passés au télétravail obligatoire, sauf ceux chargés d'exécuter ou de soutenir les opérations essentielles. La Banque a suivi de près la situation au cours de l'année et s'est adaptée au contexte à mesure qu'il évoluait, modifiant ses priorités et trouvant des solutions aux nombreux défis qui se présentaient.

Mettre l'accent sur notre personnel

Classée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada pour la onzième année d'affilée, la Banque est fière de mettre ses employés au premier plan et de leur offrir un environnement de travail sans pareil.

C'est dans cet esprit, et pour s'assurer d'attirer et de former des employés qui reflètent la diversité de la société canadienne, qu'elle a lancé, en 2020, une stratégie globale visant à promouvoir la diversité et l'inclusion.



Apprenez-en plus sur la [diversité et l'inclusion](#) à la Banque.



Banque du Canada



@banqueducanada

Nous sommes honorés de faire partie des
#100MeilleursEmployeurs au Canada pour la 11e année de
suite 🎉🏆 et fiers de notre équipe diversifiée, déterminée à
favoriser la prospérité économique et financière des
Canadiens 🏛️🇨🇦
[@top_employers ow.ly/4AE550CjIV4](https://top_employers.ow.ly/4AE550CjIV4)



10:00 AM · 13 nov. 2020



2 1 Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1327265114182053890>

Faciliter l'adoption de nouvelles méthodes de travail durant la pandémie

La Banque a pris des mesures importantes en 2020 pour favoriser la santé et le bien-être de ses employés, et les aider à s'adapter aux défis liés à la pandémie.

La Banque a :

- offert un soutien exceptionnel à ses télétravailleurs en :
 - leur permettant d'aménager leur horaire de travail;
 - adaptant ses politiques;
 - fournissant une aide ergonomique et une aide financière limitée pour l'achat de matériel de bureau;
 - élargissant son programme de soins médicaux;
 - menant des consultations pour déterminer s'ils ont besoin de plus de soutien;
- offert un encadrement et de la formation aux leaders concernant les problèmes de santé mentale et la gestion d'équipes en période de crise;

- élaboré des systèmes pour le suivi auprès des employés infectés par le virus et des employés travaillant sur place qui doivent s'isoler pour quelque motif que ce soit;
- mis en place des mesures de protection pour les employés qui s'occupent des opérations essentielles sur place.

Préparer la main-d'œuvre pour l'avenir

Malgré les défis immédiats qu'a posés la pandémie, la Banque a continué à mettre l'accent sur la préparation de son personnel pour l'avenir.

Elle a procédé à une analyse stratégique des compétences nouvelles et recherchées qui lui permettront de rester une banque centrale influente à l'ère du numérique. Les résultats de cette analyse seront importants pour la planification stratégique et la planification des effectifs.

La Banque a aussi continué à réaliser des progrès importants dans le renforcement de ses capacités liées aux données et à l'analytique ainsi que dans sa transformation numérique.



Apprenez-en plus sur le virage « [une banque centrale pour un Canada numérique](#) » amorcé par la Banque.

Investir dans la résilience

L'engagement soutenu de la Banque à l'égard de la résilience opérationnelle lui a permis :

- d'anticiper rapidement les nouvelles menaces et de s'y adapter;
- d'assurer sans délai la continuité des opérations essentielles.

Grâce à ses investissements dans l'établissement de deux sites des opérations parallèles et dans l'amélioration de son infrastructure technologique de base, la Banque a réussi à surmonter les défis auxquels elle a été confrontée en 2020.

Au début de la pandémie, la Banque a renforcé ses capacités informatiques afin de s'assurer qu'elles étaient suffisantes pour soutenir le travail à distance pendant une longue période. Ces capacités accrues ont permis de répondre rapidement aux besoins de bande passante des employés et de prendre en charge les quelque 6 000 utilisateurs au pays devant accéder à certaines composantes des systèmes de la Banque. Ces utilisateurs comprennent des négociateurs, le Bureau du surintendant des institutions financières, la Société d'assurance-dépôts du Canada et les membres de Paiements Canada.

Parallèlement, la Banque a continué à surveiller et à gérer les systèmes sur lesquels repose le système financier canadien, dont ceux associés aux relevés réglementaires, aux adjudications, aux paiements et aux règlements, ainsi qu'à l'échange de billets de banque.

La Banque a également collaboré avec ses partenaires des institutions financières pour assurer un accès à distance sécurisé aux applications bancaires essentielles et ainsi garantir que le système financier canadien s'appuie sur une infrastructure fiable. En outre, elle a continué à s'entretenir régulièrement avec ses partenaires du Groupe sur la résilience du secteur financier canadien pour faire le point sur des questions opérationnelles et discuter des nouveaux enjeux.

 **Banque du Canada** 

La [#COVID19](#) a soulevé divers problèmes opérationnels encore jamais vus par la Banque. Voici comment nous sommes intervenus. [#éconcan](#)



Notre réaction à la COVID-19 : Soutenir les opérations
Quand les réalités de la pandémie de COVID-19 se sont précisées, la Banque a agi rapidement pour adapter ses façons de faire et favoriser la ...
[banqueducanada.ca](#)

10:03 AM · 7 août 2020 

  [Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1291736726436810752>

Améliorer le portefeuille de placements du Régime de pension

Le Régime de pension de la Banque du Canada est un régime entièrement capitalisé que fournit la Banque à son personnel. En tant qu'administrateur du Régime, la Banque a continué à chercher des moyens de diversifier l'actif du portefeuille de placements. Ces changements ont été apportés en réponse aux résultats de l'étude triennale sur l'appariement de l'actif et du passif du Régime menée en 2018.

Cette étude a en effet révélé qu'une plus grande diversification de l'actif pourrait améliorer l'efficience du Régime, car elle permettrait de réduire le risque tout en conservant le niveau des rendements attendus. La Banque a notamment commencé à intégrer des considérations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance institutionnelle dans son évaluation des gestionnaires d'actifs externes en 2020.

Activité à venir

En 2021, la Banque :

- continuera à surveiller les répercussions de la pandémie sur ses activités;
- planifiera le retour de son personnel dans ses bureaux, ce qui implique notamment des efforts soutenus pour créer un milieu de travail adapté à l'après-pandémie et de nouvelles méthodes de travail;
- effectuera un vaste examen coordonné des mesures qu'elle a prises pour accroître la résilience organisationnelle dans le contexte de la pandémie;
- élaborera et lancera son prochain plan à moyen terme;
- mettra en œuvre sa stratégie sur la diversité et l'inclusion, en cherchant notamment à favoriser l'inclusion par la formation et à éliminer les obstacles qui empêchent certaines personnes d'y faire carrière;
- fera progresser sa stratégie de transformation numérique et celle sur les données et l'analytique;
- continuera à mettre en œuvre les améliorations prévues dans sa stratégie de cybersécurité;
- renforcera ses systèmes informatiques, en mettant notamment en œuvre sa stratégie visant l'infonuagique d'abord.

Renseignements complémentaires

[**Stratégie de cybersécurité 2019-2021 : Réduire les risques et renforcer la résilience**](#)

[**Les employés de la Banque du Canada travailleront à distance**](#)



Intégrer la diversité et l'inclusion

La Banque emploie des personnes talentueuses qui proviennent des quatre coins du pays et d'un peu partout dans le monde. Elle valorise et célébre cette diversité.

En 2020, l'institution a lancé une stratégie globale visant à mettre la diversité et l'inclusion en pratique. Il s'agit de la plus récente initiative ayant pour but de favoriser un milieu de travail où tous les employés se sentent en sécurité et valorisés pour leurs contributions individuelles et leurs perspectives uniques.

Officialiser l'engagement de la Banque à l'égard de l'inclusion

La diversité et l'inclusion sont de grandes forces en milieu de travail, et elles aident la Banque à prendre de meilleures décisions et à mettre en œuvre de meilleures politiques au service des Canadiens. La Banque met l'accent sur la diversité et l'inclusion depuis des années. La stratégie lancée en 2020 donne un caractère encore plus officiel à cet effort, permet de coordonner les nombreuses initiatives déjà entamées et hausse la barre.

La stratégie – qui prévoit des résultats précis ainsi que des mesures de réussite – intègre les principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans chaque aspect des activités de la Banque.

«

Nous devrons créer un milieu inclusif où nous pourrons mettre à profit nos expériences, nos identités et nos idées pour créer le milieu de travail auquel nous aspirons. »

Le gouverneur, Tiff Macklem

Privilégier un effectif diversifié et donner aux leaders qui favorisent l'inclusion les moyens d'agir

Il est impératif que la Banque – en tant qu'institution publique – reflète la diversité de la population canadienne qu'elle sert.

C'est pourquoi la stratégie sur la diversité et l'inclusion qu'elle a adoptée comprend des objectifs clairs concernant la représentation des femmes et d'autres groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi³¹, y compris des visées précises pour les cadres supérieurs. La Banque s'efforce d'atteindre ses objectifs de diversité par les moyens suivants :

- information;
- perfectionnement du personnel;
- prises de contact;
- programmes de bourses et de recrutement.



Banque du Canada

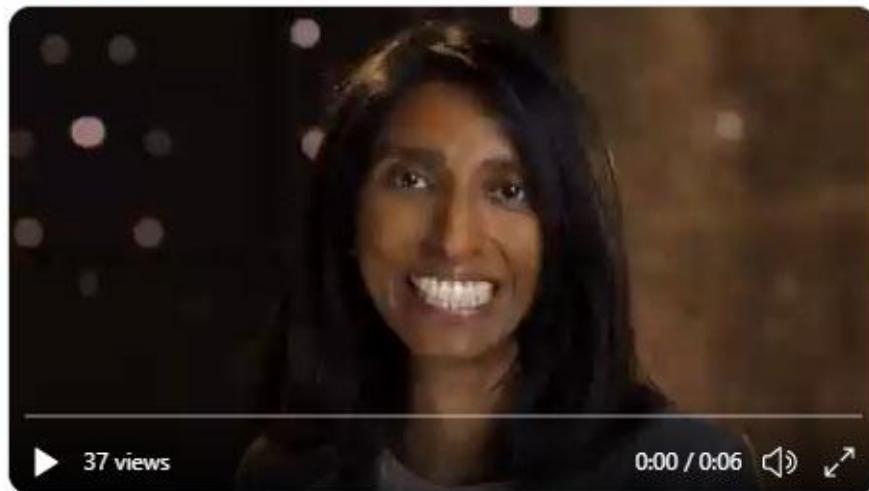
@banqueducanada

...

Nous sommes honorés d'être un des meilleurs employeurs pour la diversité, et fiers de voir que la nôtre fait de notre institution une banque centrale influente.

Vous voulez faire partie de notre équipe? Consultez nos offres d'emploi : ow.ly/PjWV50yEJlq

[Translate](#) [Tweet](#)



9:29 AM · Mar 6, 2020 · Hootsuite Inc.

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1235935555193647104>

Le mouvement de lutte contre le racisme qui a resurgi dans la foulée des injustices raciales à l'été 2020 a accentué le besoin renouvelé de reconnaître et d'éliminer les préjugés et les inégalités que subissent les personnes noires et autres Canadiens racisés, de même que les Autochtones. À cet effet, la Banque a :

- envoyé aux employés un message de la Haute Direction condamnant le racisme sous toutes ses formes;

- facilité la création d'un nouveau groupe de ressources pour les employés – embRACE – qui rassemble des employés noirs, d'autres groupes racisés et autochtones, et leurs alliés;
- mobilisé les leaders et tenu des rencontres avec les employés pour entendre leur point de vue;
- rassemblé un éventail de ressources sur le racisme et la lutte contre le racisme auxquelles tous les leaders et employés ont accès.

Les groupes de ressources pour les employés comme embRACE jouent un rôle clé pour faciliter le dialogue sur les sujets liés à la diversité et à l'inclusion. Les groupes suivants sont en place à la Banque :

- Franconnexions (aussi créé en 2020) : aspire à faire rayonner les cultures francophones à la Banque et à créer un milieu de travail inclusif qui reflète et respecte la dualité linguistique canadienne.
- Épauler : vise à favoriser un milieu de travail exempt d'obstacles, à faire connaître la réalité des personnes vivant avec un handicap, visible ou non, et à offrir diverses formes de soutien entre pairs.
- NGen (Nouvelle génération) : offre aux nouveaux employés de la Banque un réseau de soutien, et leur fait connaître les ressources disponibles et les occasions de perfectionnement.
- PotentiELLE : appuie la progression de carrière des femmes et leur perfectionnement à la Banque.
- Fierté : réunit des employés LGBTQ2S+ et leurs alliés avec pour but de sensibiliser et d'informer sur des enjeux touchant les personnes LGBTQ2S+ et de fournir un soutien social.

Établir des partenariats avec des parties prenantes diversifiées

La stratégie visant à mettre en œuvre la diversité et l'inclusion montre l'importance des relations de la Banque avec différents partenaires et parties prenantes externes. À cet égard, l'institution a poursuivi ses échanges avec d'autres banques centrales sur les pratiques permettant d'accroître la diversité et l'inclusion.

En outre, la Banque a continué d'interagir directement avec des communautés diversifiées de partout au pays grâce à ses relations avec les universités et d'autres organisations externes. Ces interactions donnent lieu à des dialogues approfondis et plus constructifs, et elles aident l'institution à atteindre ses objectifs de recrutement.

Plus particulièrement, la Banque a continué de travailler de près avec Indspire, un organisme sans but lucratif qui l'aide à entrer en relation avec des étudiants autochtones du Canada.



Dans le cadre de son partenariat avec [Indspire](#), la Banque a accueilli des élèves autochtones du secondaire. Ces jeunes de partout au pays ont découvert le travail de la Banque et les possibilités de carrière à l'institution.



Découvrez comment la Banque [noue le dialogue avec les communautés autochtones](#) du Canada et d'ailleurs.

Activités à venir

En 2021, la Banque :

- continuera de mettre en œuvre la nouvelle stratégie sur la diversité et l'inclusion, notamment en entretenant un dialogue avec des employés de l'ensemble de l'organisation;
- offrira aux leaders plus d'outils et de formations pour qu'ils puissent bien assumer leur rôle de champions de la diversité et de l'inclusion;
- préconisera la diversité et l'inclusion dans le prochain plan à moyen terme;
- cernera et éliminera les préjugés ainsi que les obstacles qui entravent l'égalité des chances et des résultats à la Banque.

Renseignements complémentaires

[**Renforcer notre assise ensemble : Stratégie sur la diversité et l'inclusion jusqu'en 2021**](#)

[**Bourses d'études**](#)

[**Carrières**](#)

[**Canada's Best Diversity Employers \(2020\)**](#)

Notes

31. Gouvernement du Canada (2007), *Groupes visés par l'équité en matière d'emploi*, 1^{er} juillet.[\[←\]](#)



Une banque centrale pour un Canada numérique

Pour conforter sa place de chef de file dans un monde numérique très complexe, la Banque entreprend sa transformation numérique. Comme les données jouent un rôle important dans ses activités, la Banque comprend l'importance de mettre à la disposition de son personnel les technologies et les données les plus récentes.

Mais pour tirer tous les avantages de l'analytique avancée, les efforts doivent porter aussi sur la culture organisationnelle. C'est pourquoi la Banque inscrit son virage numérique dans une démarche globale : il ne suffit pas d'adopter les outils et les techniques les plus modernes, il faut aussi redéfinir la façon dont les employés :

- apprennent;
- abordent les problèmes;
- répondent aux questions;
- travaillent ensemble.

En 2020, la Banque a lancé sa stratégie globale de transformation numérique. Elle y expose la démarche structurée qu'elle entend suivre pour donner corps à son ambition d'intégrer le numérique à tous les aspects de ses activités. Sa capacité de favoriser le bien-être économique et financier des Canadiens à l'ère du numérique en dépend. Cette année, pour la première fois de son histoire, le *Rapport annuel* n'est publié qu'en format numérique.



Banque du Canada
@banqueducanada

...

C'est vrai, les robots 🤖 font de plus en plus de travail à notre place. Mais la #numérisation n'est pas la fin du monde. Voici pourquoi.

[Translate Tweet](#)



12:54 PM · Feb 18, 2020 · Hootsuite Inc.

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1229826589464125440>

Des assises solides en matière de données : compétences et infrastructure

Les données constituent la ressource numérique fondamentale de la Banque. Au cours des dernières années, la réalisation de grands projets de renouvellement des technologies et des services connexes a préparé le terrain à la transformation. Ces travaux ont permis d'améliorer considérablement les capacités de la Banque en ce qui concerne :

- la gestion des données;
- les systèmes;
- l'analytique;
- la science des données.

En rendant les données plus accessibles, mais aussi plus faciles à gérer, à exploiter et à partager, ces investissements donnent aux employés une autonomie accrue dans leur travail.

En 2020, la Banque a lancé un catalogue de données interrogeable. Elle a aussi mis à la disposition des chercheurs un entrepôt de données hautement sécurisé leur permettant d'accéder à des microdonnées sensibles et de les exploiter. Son équipe chargée de la science des données, qui est en expansion, a continué de faire avancer les travaux dans ce domaine dans tous les départements.

Ce travail de fond a bien servi la Banque dans les premiers temps de la pandémie de COVID-19. Ses analystes ont ainsi disposé de toute une gamme de données non traditionnelles sur lesquelles ils ont pu s'appuyer pour :

- mieux comprendre la dynamique de la crise économique;
- éclairer l'action de l'institution.

Dans le cadre d'un chantier d'identification des compétences dont l'ensemble de l'organisation aura besoin dans l'avenir, la Banque a lancé un projet visant à améliorer la connaissance des données, développer ses capacités en la matière et encourager la formation continue dans un environnement professionnel diversifié et stimulant.

La Banque est consciente que l'essor d'une culture du « numérique d'abord » l'aidera à attirer, à former et à retenir des personnes hautement qualifiées. Pour favoriser l'aisance en numérique de son effectif, elle encourage l'exploration et l'adoption de technologies émergentes dont :

- l'automatisation intelligente;
- l'informatique quantique;
- la cybersécurité avancée;
- l'apprentissage numérique.

Concentrer les efforts sur ce qui compte le plus

La nouvelle stratégie numérique de la Banque inscrit la transformation de l'institution dans une démarche claire et structurée intrinsèquement liée à son mandat.

En 2020, les cadres supérieurs de la Banque ont établi ensemble les quatre priorités opérationnelles relevant de cette stratégie :

- renforcer l'analyse économique et l'efficacité de la politique monétaire;
- réaliser des gains d'efficacité opérationnels;
- améliorer les communications numériques;
- progresser, par mesure de prévoyance, dans le dossier de la monnaie numérique de banque centrale.

En cela, la stratégie sert d'important repère. Les décideurs peuvent concentrer les efforts et les investissements en numérique là où ils sont susceptibles d'avoir la plus grande incidence possible, c'est-à-dire dans les domaines qui comptent le plus pour la Banque.

Susciter l'adhésion des employés et accroître leur liberté d'action est une dimension centrale de la stratégie. Celle-ci énonce donc un ensemble de grands principes que les employés ont commencé à intégrer avec enthousiasme dans leurs activités courantes. Les façons de penser et de faire en « mode numérique » s'en trouvent renforcées dans tous les départements.

Cette année, la Banque s'est intéressée aux façons de continuer à mobiliser les technologies nouvelles et émergentes pour améliorer ses analyses et ses opérations. Plusieurs idées ont fait l'objet d'une démonstration de faisabilité, et certaines sont même parvenues au stade de la mise en production. L'une d'elles consiste à appliquer le traitement automatique des langues – une branche de l'intelligence artificielle – à l'analyse des résultats de l'enquête de la Banque sur le système financier. Comme dans d'autres projets semblables d'expérimentation des techniques d'analytique avancée, les gains de temps réalisés ont permis au personnel de se consacrer à des tâches d'analyse à plus grande valeur ajoutée.

La pandémie et le télétravail obligatoire ont rendu plus difficile la collaboration avec des experts de l'extérieur. Cela n'a cependant pas empêché la Banque de mener à bien des projets d'expérimentation dans le cadre de PIVOT, son programme de partenariats en innovation et technologie.

Vers un avenir d'abord numérique

Alors qu'elle entre dans la dernière année de son plan à moyen terme actuel, la Banque a déjà entamé les travaux d'élaboration du prochain plan triennal. Elle s'est engagée à guider l'économie canadienne sur la voie de la reprise post-pandémie. Le respect de cet engagement passe par sa transformation numérique. C'est ainsi que la Banque pourra continuer de remplir efficacement son mandat, dans un monde numérique en rapide mutation.

Activités à venir

En 2021, la Banque :

- continuera à faire évoluer son environnement d'analyse économique, de sorte que la fonction de gestion des données puisse prendre en charge des types de données plus variés et des volumes plus importants;
- améliorera les capacités en analyse, en science des données et en technologies de pointe afin d'exploiter ces données et des approches nouvelles sur les plans de l'élaboration des politiques et de la recherche;
- lancera une plateforme de formation institutionnelle et proposera une sélection de cours pour permettre aux employés d'acquérir les compétences prioritaires, notamment les savoirs liés aux données et au numérique;
- accroîtra sa capacité d'analyse économique par l'ajout de nouvelles ressources en science des données et en intelligence artificielle;
- accordera une place accrue à l'analyse des données dans les activités de surveillance et la prise de décisions;
- poursuivra sa collaboration avec la Banque des Règlements Internationaux (BRI) à la création d'un pôle d'innovation de la BRI à Toronto.

Renseignements complémentaires

[Le numérique d'abord : une banque centrale pour un Canada numérique](#)

Défis PIVOT précédents

La Banque du Canada s'associe à la Banque des Règlements Internationaux pour créer un centre d'innovation



Communications et rayonnement

La pandémie de COVID-19 a montré que, pour conserver la confiance du public, il est important de communiquer clairement, avec exactitude et en temps opportun. Au moment où la Banque s'employait à soutenir l'économie canadienne à l'aide de mesures exceptionnelles, elle informait les participants au marché de ces mesures, tout en veillant à ce que ses politiques et décisions soient bien comprises tant des médias que du grand public.

La Banque a usé de créativité pour garder le contact avec les Canadiens virtuellement. Elle a fait passer avec succès ses discours, conférences et activités éducatives, y compris celles offertes par le Musée de la Banque du Canada, à un format en ligne.

Au même moment, l'institution a approfondi et élargi ses relations avec bon nombre de parties prenantes des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile. Elle a notamment fait progresser d'importantes initiatives liées à ce qui suit :

- renouvellement de la cible de maîtrise de l'inflation;
- nouveau billet de 5 \$;
- possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale;
- supervision des fournisseurs de services de paiement de détail;
- création du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones, le premier en son genre.

La Banque a aussi accueilli un nouveau gouverneur, en juin, qu'elle a présenté virtuellement aux Canadiens et au reste du monde.



Banque du Canada

@banqueducanada



Aujourd'hui, le gouverneur Macklem s'est entretenu de l'impact de la #COVID19 sur l'#économie canadienne avec @stuffaboutstuff de @thomsonreuters. #éconcan ow.ly/U6lh50C5tq6



4:44 PM · 28 oct. 2020



2



Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1321553382381944834>

Communications numériques

Pendant les mois de 2020 où la pandémie a sévi, la Banque a émis des communications numériques claires et fréquentes à propos des mesures qu'elle a adoptées pour soutenir l'économie et le système financier.

Transparence et accessibilité

L'institution a particulièrement expliqué, dans ses communications, le fonctionnement de ces mesures et les raisons de leur mise en place. Cette transparence a été spécialement importante pour que les nombreux programmes d'achat d'actifs de la Banque et, par conséquent, l'augmentation substantielle de la taille de son bilan soient bien compris.

L'engagement de la Banque en faveur d'une information financière précise, automatisée et détaillée a contribué à maintenir la confiance du public en cette période de surveillance accrue.

Qui plus est, l'institution a amplement communiqué sur les questions économiques liées à la pandémie, au moyen de discours publics virtuels, de séances d'information régulières, d'entrevues avec des journalistes, de publications sur les médias sociaux, et d'une page Web dédiée à ces questions.

La Banque a intensifié ses communications destinées au grand public grâce à la publication numérique *L'Économie claire et simple*. Elle a aussi créé une série d'articles, de vidéos et d'animations accessibles afin d'expliquer sa réponse à la pandémie. Les sujets traités sont variés, allant de l'assouplissement quantitatif aux systèmes de paiement.



Des élèves se familiarisent avec la monnaie canadienne, grâce à une activité éducative du Musée. Durant la pandémie de COVID-19, le Musée a continué d'en ligne, des feuilles de travail et des guides à l'intention des enseignants.

Une expérience virtuelle pour le Musée

La pandémie a forcé le Musée de la Banque du Canada à fermer ses portes en mars 2020. En plus de poursuivre l'entretien de la Collection nationale de monnaies, les employés ont :

- conçu plusieurs ressources pédagogiques virtuelles pour le site Web du Musée;
- converti en format numérique des activités populaires qui se déroulent normalement sur place, dont des plans de leçon et des guides de discussion à l'intention des enseignants.

En outre, la Banque a continué de promouvoir les ressources éducatives du Musée en organisant des conférences virtuelles et des webinaires, et en créant une infolettre mensuelle.

Par ailleurs, la fermeture du Musée a permis de faire avancer des projets à long terme liés à l'accessibilité, qui visent entre autres à offrir aux visiteurs une expérience améliorée lorsque les activités reprendront sur place.

Avancement d'importants projets liés aux parties prenantes

Toujours pendant les mois de pandémie en 2020, la Banque a maintenu son programme de recherche sur l'opinion publique et a noué un dialogue virtuel avec des parties prenantes clés à propos de plusieurs projets d'envergure.

Prendre le pouls de l'opinion publique

L'opinion publique peut être volatile en temps de crise. C'est pourquoi la Banque a commencé à mener des sondages afin de surveiller les changements dans la façon dont les Canadiens la perçoivent, et de voir dans quelle mesure ils lui font confiance et l'appuient.

Les résultats ont montré que le public :

- accorde une plus grande attention à l'économie et à la Banque;
- a un niveau de confiance soutenu envers l'institution;
- appuie les mesures prises en réponse à la pandémie.

Ces résultats sont précieux, car ils aident à comprendre comment une crise peut influencer l'opinion publique. Ils aiguillent aussi la Banque lorsqu'elle élabore des produits de communication d'intérêt pour le grand public. L'institution continuera à surveiller de près l'opinion publique pendant et après la pandémie.

Consultations au sujet de la maîtrise de l'inflation

D'août à octobre 2020, la Banque a mené sa toute première consultation publique nationale sur le renouvellement de la cible d'inflation. Plus de 8 500 Canadiens provenant de toutes les provinces et de tous les territoires y ont pris part. Les renseignements ainsi obtenus aideront la Banque à comprendre :

- comment le régime actuel de ciblage de l'inflation touche différents groupes de la population canadienne;
- comment la population perçoit différents régimes de politique monétaire.

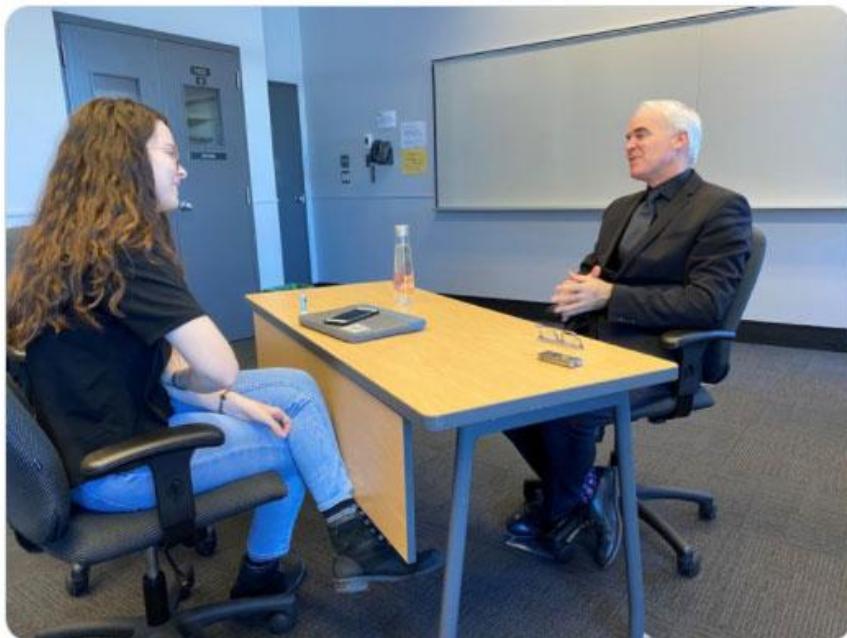
Ces informations jettent des bases cruciales pour le renouvellement de 2021 et serviront à éclairer le processus de formulation des politiques.



Banque du Canada
@banqueducanada



RAPPEL: De passage à Québec la semaine dernière, le sous-gouverneur Beaudry a accordé une entrevue à [@judgethdesmeules](#) du [@cyblesoleil](#) pour discuter de son travail à la Banque et de l'état de l'[#économie](#) canadienne.ow.ly/9d6t50yda0y



10:14 AM · 4 févr. 2020



1



Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1224712860271554565>

Se rapprocher des groupes autochtones

En 2020, la Banque a continué de renforcer ses relations avec des entreprises et des organisations dirigées par des Autochtones. Elle a entre autres cultivé la relation qu'elle avait déjà établie avec le Tulo Centre of Indigenous Economics. Grâce à ces relations, l'institution peut mieux intégrer les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans ses politiques et dans son évaluation de l'économie canadienne.

La Banque a également collaboré avec la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande et d'autres banques centrales et leurs partenaires autochtones en vue de créer le Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones. La Banque a aussi mis sur pied le Cercle consultatif autochtone afin d'obtenir des conseils quant à la représentation des Autochtones sur les billets de banque et dans les expositions, les collections et les programmes du Musée.

Soutenir et promouvoir la recherche

La Banque collabore avec des universitaires, des partenaires de recherche et des étudiants par différents moyens et programmes.



Découvrez les [prix de travaux de recherche](#), les [bourses d'études](#), le [Programme de bourses de recherche](#) et le [Défi du gouverneur](#) de la Banque.

En outre, elle a mis en ligne un [bulletin mensuel](#) et créé une [page Web](#) qui répertorient les travaux en cours.

Activités à venir

Afin de demeurer une institution canadienne digne de confiance et à laquelle le public peut s'identifier, la Banque :

- continuera de communiquer avec les Canadiens à propos de ses mesures de politique monétaire et de la reprise économique qui suivra la pandémie;
- consultera les Canadiens en vue d'améliorer ses communications ainsi que la prise de contact avec les parties prenantes, l'objectif étant de favoriser la compréhension du grand public et d'accroître la confiance;
- publiera les résultats des consultations qu'elle a menées auprès du public et de parties prenantes sur le renouvellement de l'entente sur la maîtrise de l'inflation.

Renseignements complémentaires

[Pourquoi nous devons nouer le dialogue avec le public](#)

[Vers 2021 : renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire](#)

[Notre réaction à la COVID-19 : Nos interventions](#)

[Musée de la Banque du Canada](#)

[L'Économie claire et simple](#)



Présence internationale

En 2020, la Banque a mis à profit son influence pour :

- contribuer à définir la réaction mondiale à la crise de la COVID-19 sur le plan économique;
- promouvoir une reprise économique durable;
- maintenir la confiance du public dans le système financier international.

En échangeant de l'information et ses points de vue avec ses homologues étrangers, la Banque a approfondi sa compréhension des vastes répercussions de la crise. Compte tenu de l'incertitude extrême ayant caractérisé la plus grande partie de l'année, ces réflexions ont été indispensables pour :

- élaborer la politique monétaire;
- identifier les risques pesant sur le système financier.

Contribuer à la réaction internationale à la crise

À mesure que la COVID-19 s'est répandue dans le monde, les gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures sans précédent sur les plans budgétaire, monétaire et de la stabilité financière en vue de soutenir l'activité économique et de maintenir la stabilité financière à l'échelle mondiale.

Les grandes banques centrales ont pris des mesures concertées pour renforcer les injections de liquidités dans le système financier au moyen d'accords permanents de swap en dollars américains. Ces derniers ont servi d'importantes facilités de trésorerie et ont contribué à atténuer les effets que les tensions sur les marchés de financement mondiaux ont eus sur l'offre de crédit aux ménages et aux entreprises, au Canada comme à l'étranger.



Apprenez-en plus sur les [moyens exceptionnels](#) déployés par la Banque en réponse à la crise de la COVID-19.

En avril 2020, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 ont publié un plan d'action présentant les grands principes qui guident leur réponse à la crise de la COVID-19 et leur engagement envers une reprise forte, durable, équilibrée et inclusive. Le plan a été mis à jour en octobre, et les membres se sont engagés à faire tout ce qu'il faudrait pour soutenir l'économie et la stabilité financière mondiales, au moyen d'une combinaison complémentaire de leviers budgétaires, monétaires et réglementaires, et ce, aussi longtemps que nécessaire, en conformité avec les mandats respectifs des gouvernements et des banques centrales³².

Les membres du G20 ont aussi mis en œuvre l'Initiative de suspension du service de la dette. Celle-ci permet aux pays admissibles qui en ont besoin de suspendre les paiements dus au titre du service de la dette contractée auprès de leurs créanciers bilatéraux publics le temps qu'ils surmontent les difficultés sanitaires, sociales et économiques liées à la pandémie.

La Banque du Canada a travaillé de concert avec ses homologues des pays du G7, du G20 et du Conseil de stabilité financière afin de communiquer les divers aspects de la réponse internationale au grand public.

De grande qualité, les analyses de la situation économique mondiale produites par le personnel ont aidé la Banque à influencer les discussions internationales sur les politiques à mener. Notre institution a ainsi pu promouvoir l'importance :

- des cadres macroéconomiques robustes;
- de l'ouverture des échanges commerciaux;
- de la nécessité de réduire au minimum les perturbations touchant les chaînes d'approvisionnement;
- de la prise en compte des possibilités offertes par la numérisation et l'écologisation pour la reprise mondiale.



Apprenez-en plus au sujet des travaux de la Banque sur les [changements climatiques et la durabilité](#).



Le gouverneur Tiff Macklem participe à la réunion annuelle du G7 en octobre avec Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international (*en haut à droite*).

Photo : Cory Hancock, FMI

Réagir aux défis relatifs aux données

La Banque du Canada dirige le groupe de travail des banques centrales du G7 sur la numérisation depuis 2018. En 2020, le groupe s'est penché principalement sur l'accélération de la numérisation dans tous les pays – à un moment où les consommateurs faisaient de plus en plus d'achats en ligne et où les entreprises adaptaient leurs modèles d'affaires en réaction aux mesures de distanciation physique. Ces changements rapides de comportements ont accru les difficultés liées aux données associées à la numérisation.

Les données officielles sont souvent en retard par rapport aux événements qui se produisent continuellement, et la pandémie a fait surgir de nouveaux types de besoins en matière d'information.

Les banques centrales ont complété les données officielles disponibles par des sources de données non traditionnelles afin de suivre l'évolution de l'économie en temps réel. L'incertitude quant à la tournure que prendra la pandémie et à son impact à long terme sur le comportement des consommateurs a remis en question les principaux modèles macroéconomiques utilisés par les banques centrales.

La Banque a joué un rôle important dans l'orientation des discussions sur ces difficultés liées aux données, et elle a continué de mettre en avant la nécessité d'améliorer les méthodes permettant de mesurer l'activité au sein de l'économie numérique.

Améliorer les systèmes de paiements transfrontières

Le rythme incessant de l'évolution des paiements numériques a mis en lumière l'importance de revoir les dispositifs internationaux en matière de paiements transfrontières afin de rendre les transactions moins coûteuses, plus rapides, plus inclusives et plus transparentes.

Dans cet esprit, la Banque a aidé à mettre au point la feuille de route du Conseil de stabilité financière pour améliorer les paiements transfrontières. Cette feuille de route inclut des mesures concrètes visant à favoriser une collaboration soutenue, en particulier pour ce qui est d'évaluer les avantages et les risques de l'innovation financière.

La Banque a également contribué à rédiger la déclaration du G7 sur les paiements numériques, qui fait ressortir la nécessité d'une coopération internationale pour évaluer les risques et formuler une politique.

À titre de membre d'un groupe composé de sept banques centrales et du pôle d'innovation de la Banque des Règlements Internationaux, la Banque a participé à la préparation d'un rapport sur la monnaie numérique de banque centrale (MNBC). Ce document définit un certain nombre de principes communs destinés à guider la conception d'une MNBC et la formulation de politiques connexes. Il souligne également le besoin d'approfondir les recherches sur les avantages possibles d'une MNBC pour les paiements transfrontières.



Apprenez-en plus au sujet des travaux de la Banque sur la [monnaie numérique de banque centrale](#).



Banque du Canada @banqueducanada



Nous avons étudié les conséquences de l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale avec [@BIS_org](#), [@bankofengland](#), [@Bank_of_Japan_e](#), [@ecb](#), [@federalreserve](#), [@riksbanken](#) et [@SNB_BNS_fr](#). Notre premier rapport a été publié. #économie #éconcan [#MNBC](#) ow.ly/yQUm30re77r



9:02 AM · 13 oct. 2020



11 2 Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1316001308055416834>

Promouvoir la cybersécurité internationale

La Banque a continué de prendre part à des tribunes internationales sur la cybersécurité qu'offrent notamment des entités comme le G7 et la Banque des Règlements Internationaux. Ces réseaux ont été particulièrement cruciaux cette année, car ils ont aidé la Banque à communiquer de l'information et à participer aux discussions touchant aux répercussions de la crise sur la cybersécurité avec :

- des homologues du secteur financier;
- d'autres banques centrales;
- des organisations homologues.

Aux côtés d'autres autorités du secteur financier des pays du G7, la Banque a aussi testé, avec succès, le protocole international de réponse aux cyberincidents. Ce protocole contribue à limiter les dommages possibles causés par un cyberincident international en permettant aux pays du G7 de réagir de façon cohérente et cohésive.

Par ailleurs, la Banque a collaboré à une publication du G7 qui expose les éléments fondamentaux des exercices de cybersécurité. Les lignes directrices orienteront les futurs exercices de cette nature. Ces démarches aident le G7 à comprendre et à contrecarrer les effets systémiques de cyberincidents potentiels.

Activités à venir

En 2021, la Banque :

- continuera de travailler avec ses partenaires internationaux afin de surveiller les conséquences de la pandémie, de prendre au besoin des mesures conjointes et de promouvoir une reprise économique mondiale qui soit à la fois durable et inclusive;
- soutiendra les pays qui présideront le G20 et le G7 (soit respectivement l'Italie et le Royaume-Uni), en particulier dans leurs efforts pour mettre la numérisation et les changements climatiques au cœur du programme d'analyse des politiques mondiales;
- encouragera ses homologues internationaux à maintenir leur engagement pour le respect des grands piliers des cadres macroéconomiques robustes, comme l'ouverture des échanges commerciaux et l'indépendance des banques centrales, et prendra des mesures conjointes pour renforcer au besoin ces piliers;
- collaborera avec ses homologues internationaux afin de mieux comprendre les effets à court et à long terme de la numérisation sur l'économie mondiale et d'améliorer les méthodes permettant de mesurer l'activité au sein de l'économie numérique;
- soutiendra la mise en œuvre de la feuille de route du Conseil de stabilité financière pour améliorer les paiements transfrontières.

Renseignements complémentaires

[Communiqué des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale du G7](#)

[Mesure concertée de banques centrales visant à améliorer l'octroi de liquidités en dollars américains à l'échelle mondiale](#)

[Mesure concertée de banques centrales visant à améliorer davantage l'octroi de liquidités en dollars américains](#)

[COVID-19: Policy Responses](#)

[April G20 Communiqué and Action Plan; July G20 Communiqué; October G20 Communiqué and Action Plan Updates](#)

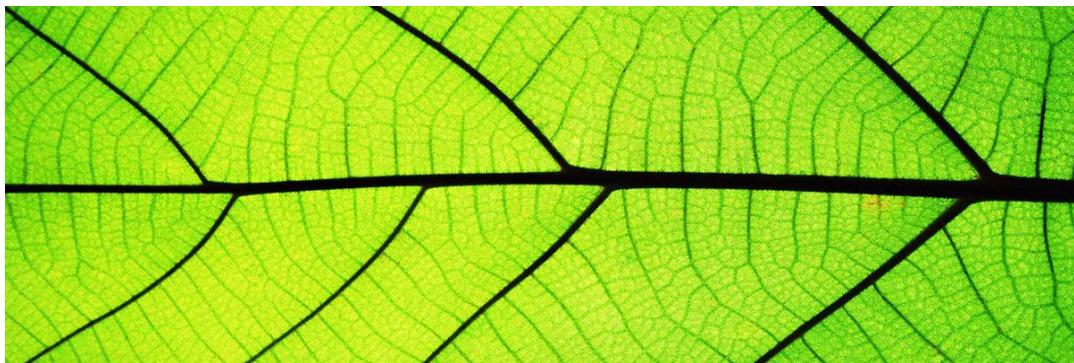
[Enhancing Cross-Border Payments: Stage 3 Roadmap](#)

[G7 Finance Ministers and Central Bank Governors' Statement on Digital Payments](#)

[G7 Fundamental Elements of Cyber Exercise Programmes](#)

Notes

32. G20 Information Centre (2020), **communiqué** (en anglais seulement) établi à l'issue de la réunion virtuelle des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale des pays du G20 tenue le 15 avril à Riyad, en Arabie saoudite[[←](#)]



Coordonner les travaux de la Banque sur les changements climatiques

Les changements climatiques posent des risques pour l'économie et le système financier et menacent la capacité des banques centrales de réaliser leur mandat. Ils ont donc formé un axe de priorité important pour la Banque en 2020.

Étant donné leur portée et leur complexité, les travaux sur les changements climatiques touchent à presque tous les aspects des activités de la Banque. Pour coordonner les efforts et établir des priorités, l'institution a entrepris en 2020 de mettre au point une stratégie exhaustive intégrant la recherche, la gouvernance, la gestion des risques d'entreprise, les partenariats externes et les opérations internes.

Parallèlement, la Banque a continué :

- d'enrichir son expertise analytique dans ce domaine;
- de collaborer avec des partenaires pour s'attaquer aux enjeux les plus pressants dans le secteur financier;
- de prendre des mesures pour réduire sa propre empreinte carbone.

Faire progresser l'analyse des changements climatiques et la gestion des risques connexes

Cette année, la Banque a lancé un projet pilote conjointement avec le Bureau du surintendant des institutions financières. L'objectif est de tirer profit de l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques pesant sur le système financier qui sont associés au passage à une économie sobre en carbone.

La Banque a aussi poursuivi son programme de recherche sur les changements climatiques. En mai 2020, elle a publié un document d'analyse jetant les bases de l'évaluation des risques liés au climat qui pèsent sur l'économie et le système financier du Canada³³.

En 2019, la Banque a officiellement ajouté les risques liés au climat à ses processus de classification et de surveillance des risques d'entreprise. En 2020, elle a établi une feuille de route globale en vue de comprendre, de mesurer et d'atténuer les risques liés aux changements climatiques, parmi lesquels :

- l'empreinte carbone de la Banque;

- les risques physiques que posent les désastres naturels liés au climat;
- les risques liés aux avoirs inscrits au bilan de la Banque et les risques de contrepartie connexes auxquels elle est exposée.



Banque du Canada



@banqueducanada



RAPPEL: Nous allons travailler avec [@BSIFCanada](#),
[@IntactAssurance](#) [@ManuvieCA](#) [@RBCfr](#) [@SunLife](#)
[@Banque_TD](#) et [@coopasf](#) dans le cadre d'un projet pilote
sur les scénarios liés aux [#ChangementsClimatiques](#) et les
risques pour le secteur financier. ow.ly/UmRo50Co4mk



12:03 PM · 19 nov. 2020



7



2



Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1329470318432440321>

Alimenter la conversation à l'échelle internationale

Les changements climatiques sont un enjeu mondial. En 2020, la Banque est demeurée déterminée à collaborer avec ses homologues internationaux pour y faire face, principalement en participant au Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier. Elle s'est notamment jointe au comité directeur du Réseau pour un mandat de deux ans. Grâce à ce rôle, la Banque peut continuer d'être un chef de file sur la scène internationale et contribuer à guider les efforts de ce regroupement.

Cette année, les chercheurs de la Banque ont activement pris part à la plupart des chantiers du Réseau, dont ceux qui portaient sur les sujets suivants :

- l'étude des enjeux macrofinanciers;
- le développement de marchés financiers durables (autrement dit, «verts»);
- le repérage des lacunes dans les données liées au climat qui sont actuellement disponibles.

Ces travaux ont abouti à la publication de plusieurs rapports apportant des éclairages utiles sur la finance verte, le recours à l'analyse de scénarios pour comprendre les risques liés au climat et les façons dont les institutions financières mettent en œuvre la finance durable.

La Banque a continué de communiquer ses points de vue sur les enjeux liés aux changements climatiques à la population, aux autres autorités publiques et aux universitaires. Dans un discours prononcé en octobre, le gouverneur Macklem a parlé des risques découlant de la pandémie de COVID-19 et des changements climatiques, et en novembre, il a expliqué en quoi les changements climatiques relèvent du mandat de la Banque.

Le personnel a également participé à des tables rondes et à des colloques universitaires virtuels tout au long de 2020 afin d'échanger avec des spécialistes externes au sujet des enjeux liés aux changements climatiques.

Réduire l'empreinte carbone de la Banque

En 2020, l'institution a commencé à faire fond sur sa stratégie de haut niveau « Verdir la Banque du Canada », qu'elle avait rendue publique l'année précédente. Elle a entrepris une initiative pluriannuelle visant à mesurer et à réduire son empreinte carbone et ses déchets. Cette initiative comprend une feuille de route pour :

- basculer complètement vers l'électricité propre d'ici 2022;
- réduire ses émissions de gaz à effets de serre liées aux bâtiments de 80 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 2018);
- atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Ces cibles correspondent à celles du gouvernement du Canada et répondent aux objectifs de l'Accord de Paris des Nations Unies.

Communiquer les expositions aux risques climatiques

La Banque estime qu'il est important pour les institutions financières canadiennes de communiquer leurs expositions aux risques climatiques. Elle s'est d'ailleurs engagée à rendre publics les risques auxquels elle est elle-même exposée. Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques recommande que les renseignements à fournir s'articulent autour de quatre axes fondamentaux :

- la gouvernance;
- la stratégie;
- la gestion des risques;
- les paramètres et les cibles.

La Banque appuie une telle transparence, qui peut aider les entreprises à mieux gérer les risques associés aux changements climatiques. La transparence permet aussi aux investisseurs, aux organismes de réglementation et à l'ensemble des Canadiens de prendre des décisions éclairées.

Les recommandations du Groupe de travail deviennent de plus en plus la norme mondiale et sont adoptées par les banques centrales, les institutions financières canadiennes et les sociétés d'État. La Banque fait le nécessaire pour que les renseignements qu'elle publiera à ce sujet soient conformes aux recommandations.

Activités à venir

En 2021, la Banque :

- s'attachera à mieux comprendre les risques climatiques qui touchent au système financier et à la macroéconomie, en accordant une attention particulière aux implications pour la politique monétaire;
- comblera les lacunes dans les données en tirant profit de son analyse des scénarios et de sa participation au projet pilote du Bureau du surintendant des institutions financières;
- travaillera avec le secteur financier pour promouvoir la résilience face aux changements climatiques et une transition harmonieuse vers une croissance à faible intensité de carbone;
- formera des partenariats au pays et au niveau international, notamment grâce à son rôle de membre du comité directeur du Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier;
- mettra en œuvre des mesures en vue d'atteindre ses cibles de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer sa communication des risques climatiques;
- évaluera les émissions de carbone liées à ses opérations sur les billets de banque et aux biens acquis;
- élaborera un cadre de travail pour évaluer l'exposition de son bilan aux risques liés aux changements climatiques;
- fournira des renseignements conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Renseignements complémentaires

Verdir la Banque du Canada

La Banque du Canada et le BSIF lancent un projet pilote sur des scénarios de risques liés aux changements climatiques

NGFS Climate Scenarios for Central Banks and Supervisors

A Status Report on Financial Institutions' Experiences from Working with Green, Non Green and Brown Financial Assets and a Potential Risk Differential

The Macroeconomic and Financial Stability Impacts of Climate Change: Research Priorities

Climate Change and Monetary Policy: Initial Takeaways

De la COVID au climat : l'importance de la gestion des risques

Allocution du gouverneur de la Banque du Canada devant le Forum des politiques publiques

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures: Recommendations

Notes

33. E. Ens et C. Johnston (2020), « [Analyse de scénarios et risques économiques et financiers associés aux changements climatiques](#) », document d'analyse du personnel n° 2020-3, Banque du Canada.[\[←\]](#)



Gouvernance

La *Loi sur la Banque du Canada* établit les pouvoirs et le cadre relatifs à la gouvernance de l'institution. Plusieurs changements importants concernant la gouvernance se sont produits en 2020.

Tiff Macklem a été nommé gouverneur de la Banque pour un mandat de sept ans débutant le 3 juin. Le gouverneur Macklem succède à l'ancien gouverneur Stephen S. Poloz, qui a quitté la Banque à la fin de son mandat de sept ans, le 2 juin.

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est à la fois :

- le premier dirigeant de l'institution;
- le président de son conseil d'administration.

Les administrateurs indépendants (c'est-à-dire qui ne font pas partie de la direction) élisent, pour un mandat renouvelable de deux ans, un administrateur principal chargé d'assurer la liaison avec le gouverneur. Claire M. C. Kennedy a été réélue en septembre comme administratrice principale.

Également en septembre, le Conseil d'administration a annoncé que la première sous-gouverneure Carolyn A. Wilkins ne solliciterait pas un second mandat. Sa dernière journée à la Banque était le 9 décembre.

Après le début de la pandémie de COVID-19, toutes les activités de gouvernance – y compris les réunions du Conseil d'administration, du Conseil de direction, du Conseil supérieur de gestion et de leurs sous-comités – ont été menées de manière virtuelle. La réunion que le Conseil d'administration tient chaque année à l'extérieur d'Ottawa, qui devait avoir lieu à Vancouver en juin 2020, a été annulée et remplacée par une rencontre virtuelle.



Banque du Canada



Alors que s'achève son mandat, voici l'un des moments dont le gouverneur Poloz est le plus fier : le dévoilement du 1er billet de banque à l'effigie d'une Canadienne, à #Halifax.
#ViolaDesmond #10Vertical ow.ly/ilpu30qJLaW



10:01 AM · 28 mai 2020



Copier le lien du Tweet

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1266006661761818625>

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque est constitué :

- du gouverneur;
- du premier sous-gouverneur;
- de douze administrateurs indépendants;
- du sous-ministre des Finances (qui y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote).

À titre de président, le gouverneur gère les responsabilités de surveillance qu'exerce le Conseil d'administration à l'égard des questions institutionnelles, financières et administratives de la Banque. Le Conseil ne voit pas à la formulation ni à la mise en œuvre de la politique monétaire. Toutefois, les administrateurs fournissent à l'occasion des renseignements sur la conjoncture économique de la région qu'ils représentent et des secteurs associés à leurs champs de compétences.

Les administrateurs indépendants sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil.

La *Loi sur la Banque du Canada* et la *Loi sur les conflits d'intérêts* précisent les exigences pour être membre du Conseil ainsi que les règles à observer pour éviter les conflits d'intérêts.

Le Conseil exige aussi que ses administrateurs indépendants se conforment au Code de conduite professionnelle et d'éthique de l'administrateur.

Voir la [composition du Conseil en 2020](#).

Organisation et réunions des comités

Le Conseil d'administration regroupe cinq comités permanents, chacun doté d'un mandat et d'un plan de travail annuel pour guider ses activités. De plus, en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction ayant qualité pour agir en lieu et place du Conseil. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants.



Apprenez-en plus sur le [Conseil d'administration actuel](#) de la Banque, sur son mandat, ses réunions et ses comités ainsi que sur l'indépendance et la rémunération de ses membres.

Direction de la Banque du Canada

Gouverneur et premier sous-gouverneur

Le gouverneur et le premier sous-gouverneur sont nommés par les membres indépendants du Conseil d'administration pour un mandat de sept ans, avec l'approbation du gouverneur en conseil. La durée de ce mandat permet aux titulaires de ces postes d'adopter des perspectives à long terme, qui sont indispensables à l'efficacité de la Banque dans la conduite de :

- la politique monétaire;
- ses autres grandes fonctions.

Les salaires du gouverneur et du premier sous-gouverneur sont fixés par le Conseil d'administration à l'intérieur d'échelles établies par le Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction, qui relève du gouvernement du Canada. Ils sont soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.



La première sous-gouverneure Carolyn A. Wilkins prononce, devant l'Economic Club of Canada, un discours sur le travail des banques centrales dans un contexte de faible croissance mondiale. Son mandat a pris fin le 9 décembre 2020.

Photo : Jeannine Charles

Conseil de direction

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur :

- a compétence expresse sur les activités de la Banque et il en assume la responsabilité;
- peut compter sur l'aide des autres membres du Conseil de direction pour surveiller les grandes fonctions de la Banque.

Le Conseil de direction se compose du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des sous-gouverneurs.



Le Conseil de direction institutionnelle (*de gauche à droite*) : Lawrence Schembri, sous-gouverneur; Paul Beaudry, sous-gouverneur; Tiff Macklem, gouverneur; Carolyn A. Wilkins, première sous-gouverneure; Timothy Lane, sous-gouverneur; Filipe Dinis, chef de l'exploitation; et Toni Gravelle, sous-gouverneur.

Deux comités internes sont en place pour lui faire des recommandations :

- Le Comité d'examen de la politique monétaire évalue la situation économique au pays et fait des recommandations au Conseil de direction relativement à la politique monétaire.
- Le Comité d'examen du système financier constitue la principale tribune de présentation et de discussion des questions touchant le système financier.



Découvrez qui sont les [dirigeants actuels](#) de la Banque.

Structure de direction de la Banque du Canada

Le Conseil de direction institutionnelle, composé des membres du Conseil de direction et du chef de l'exploitation, assiste le gouverneur dans la surveillance de l'orientation stratégique de la Banque. En tant que membre du Conseil de direction institutionnelle, le chef de l'exploitation supervise :

- la planification stratégique et opérationnelle;
- l'administration;
- les opérations.

Le Comité de leadership – constitué des membres du Conseil de direction institutionnelle, des conseillers et des directeurs généraux des départements de la Banque – se penche sur :

- les enjeux stratégiques de la Banque;
- le maintien d'une culture de leadership.

Le Conseil supérieur de gestion regroupe les membres permanents du Comité de leadership de la Banque et les membres qui y siègent par roulement. Il apporte son soutien au Conseil de direction institutionnelle en surveillant :

- les dossiers d'ordre opérationnel;
- les programmes de la Banque;
- les initiatives stratégiques;
- la présentation de l'information financière;
- la planification annuelle;
- les risques connexes.

Conformité et éthique

Les employés de la Banque sont tenus de se conformer aux normes d'éthique professionnelle les plus élevées. À cette fin, l'institution a mis en place le Code de conduite professionnelle et d'éthique, un recueil complet de règles régissant la conduite personnelle et professionnelle des employés de la Banque. Le cadre de divulgation d'information concernant des actes répréhensibles fournit des renseignements aux employés sur la façon de signaler un acte de ce genre et décrit le rôle que joue la direction dans les divulgations, les enquêtes et les rapports.

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique est revu chaque année par le Conseil d'administration.

Renseignements complémentaires

[Déclaration de Tiff Macklem sur sa nomination à titre de nouveau gouverneur](#)

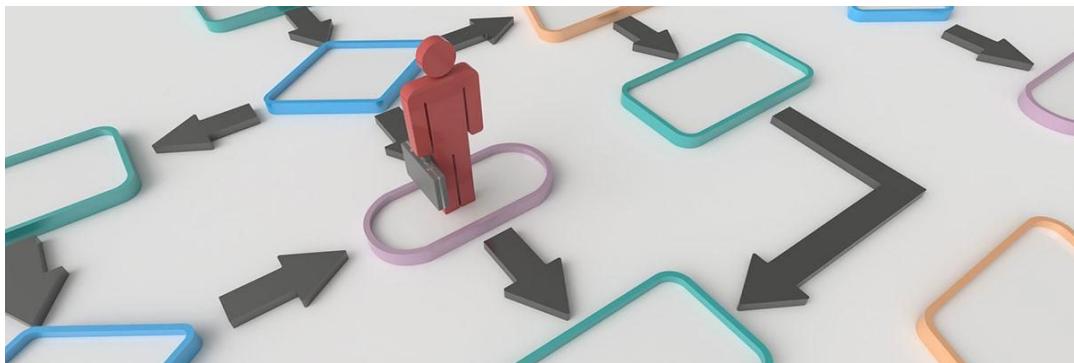
[Loi sur la Banque du Canada](#)

[Loi sur les conflits d'intérêts](#)

[Code de conduite professionnelle et d'éthique](#)

[Code de conduite professionnelle et d'éthique de l'administrateur](#)

[Cadre de divulgation d'information concernant des actes répréhensibles](#)



Gestion des risques

La gestion du risque d'entreprise a représenté un énorme défi en 2020 en raison de la pandémie. Ayant dû composer avec une incertitude longue et marquée dans un contexte exceptionnel, la Banque a :

- mis en œuvre son cadre global de gestion des risques afin d'évaluer ces derniers à l'échelle de l'organisation;
- pris des décisions concernant les bonnes mesures à prendre en réponse à la situation;
- conçu de nouveaux outils pour gérer ces risques.

Malgré ces défis, la Banque a effectué avec succès une refonte de ses méthodes de gestion des cyberrisques et des risques associés aux tiers. Elle a également jeté les bases d'une stratégie de gestion des risques liés au climat.



Lisez l'[Énoncé sur le goût du risque](#) de la Banque pour en apprendre davantage sur sa méthode de gestion des risques.

Gérer les risques en temps de crise

Alors que la pandémie évoluait et que la gravité de la situation devenait évidente, les leaders de la Banque se sont rencontrés régulièrement pour discuter des risques prenant rapidement forme et pour évaluer leurs incidences possibles. Ce faisant, ils ont recouru au cadre de gestion des risques de l'institution pour :

- fournir une structure de gouvernance;
- déterminer clairement les rôles et les responsabilités;
- formuler les paramètres de risques et les processus de gestion nécessaires à une prise de décision éclairée tenant compte des risques.

En se servant de ce cadre, la Banque a réussi à adapter ses pratiques de gestion des risques à la situation extrêmement complexe qui découle de la pandémie et qui évolue très rapidement.

La Banque répartit les risques auxquels elle fait face en quatre grandes catégories : les risques financiers, les risques opérationnels, les risques stratégiques, et les risques liés au climat.

Risques financiers

Au début de la pandémie, la Banque a lancé plusieurs programmes d'achat massif d'actifs afin d'accroître la liquidité des marchés de financement essentiels³⁴. En conséquence, son bilan a gonflé rapidement – tant sur le plan de sa taille que de son étendue – exposant ainsi l'institution à des risques de marché et de crédit supplémentaires. La Banque a utilisé divers moyens pour atténuer ces risques. Elle a entre autres :

- reçu des titres en échange des prêts accordés aux institutions financières;
- examiné périodiquement la valeur de ces garanties pour s'assurer qu'elle demeure bien supérieure à la valeur des prêts.

La Banque a continuellement surveillé sa façon de gérer ces risques, en s'ajustant lorsqu'il le fallait. Qui plus est, le gouvernement du Canada indemnise la Banque pour les pertes liées à certaines opérations sur les marchés, comme celles relatives à l'éventail de programmes d'achat d'actifs mis en place par l'institution. De son côté, la Banque reverse au gouvernement les recettes. Malgré cette indemnisation, la Banque a créé un programme exhaustif de gestion des risques destiné aux opérations de marché spéciales.

En outre, la Banque a discuté avec des spécialistes provenant de ses coauditeurs externes pour qu'ils revoient et commentent la conception des contrôles pour ces opérations exceptionnelles. En tenant compte du rapport rendu par les spécialistes et de la surveillance étroite des programmes qu'elle a mis en œuvre, la Banque a conclu que les contrôles sont, dans l'ensemble, appropriés, bien qu'il soit possible de perfectionner davantage les processus de gestion des risques et d'automatiser certaines activités.

Risques opérationnels

La Banque a dû composer avec divers risques opérationnels causés par la pandémie, et ainsi les soumettre à une évaluation continue en plus de les gérer activement.

Les activités de la Banque sur les marchés financiers et celles liées aux paiements ont subi de fortes pressions en raison de l'augmentation du volume des nouvelles opérations et du télétravail obligatoire du personnel. Afin d'élaborer et de mettre en œuvre ces nouvelles opérations de marché de façon sécuritaire, l'institution a entre autres :

- élargi les équipes responsables des opérations;
- renforcé la surveillance de la cybersécurité.



Apprenez-en plus sur les [moyens exceptionnels](#) déployés par la Banque en réponse à la crise de la COVID-19.

Le passage rapide au télétravail a amplifié la menace des cyberattaques. La Banque a porté une attention toute particulière à cette dimension de l'environnement externe. Elle a pu gérer efficacement les risques représentés par ces cyberattaques grâce aux importants investissements qu'elle a effectués récemment dans ses systèmes et processus informatiques.

La crise causée par la COVID-19 a également mis en relief toute l'importance des efforts que déploie la Banque pour comprendre et gérer les interdépendances entre ses propres opérations et celles de tiers. En 2020, l'institution a utilisé son cadre de gestion des risques associés aux tiers pour identifier et maîtriser ce genre de risques. La pandémie a affecté les entreprises au Canada et à l'échelle du globe. Il était donc impératif que les employés comprennent les implications des relations avec les tiers pour mener les activités de la Banque avec l'efficacité et la rapidité voulues.

Risques stratégiques

Les risques stratégiques découlent de facteurs externes, tels que des changements d'envergure dans l'opinion publique. La Banque a été exposée à ce type de risque en raison de :

- l'extrême incertitude provoquée par la pandémie;
- la nature exceptionnelle des mesures qu'elle a adoptées.

Pour pouvoir gérer ces risques, la Banque a surveillé la situation de façon continue et communiqué avec clarté et précision auprès des participants au marché et du grand public à propos des mesures adoptées. Ainsi, ces deux groupes ont gardé un haut niveau de confiance envers l'institution (pour plus de renseignements, voir [Communications et rayonnement](#)).



Dans son dernier discours de 2020, prononcé par vidéoconférence devant la Chambre de commerce du Grand Vancouver, le gouverneur Tiff Macklem a parlé du commerce comme d'un moteur pour une reprise durable. [Visionnez l'enregistrement sur YouTube](#) (15 décembre 2020).

Risques liés au climat

En 2019, la Banque a officiellement ajouté les risques liés au climat à ses catégories de risque et à ses processus de surveillance. En 2020, elle a commencé la mise sur pied d'une stratégie qui l'aidera à comprendre, à mesurer et à réduire les risques liés aux changements climatiques.



Apprenez-en plus au sujet des travaux de la Banque sur les [changements climatiques et la durabilité](#).

Activités à venir

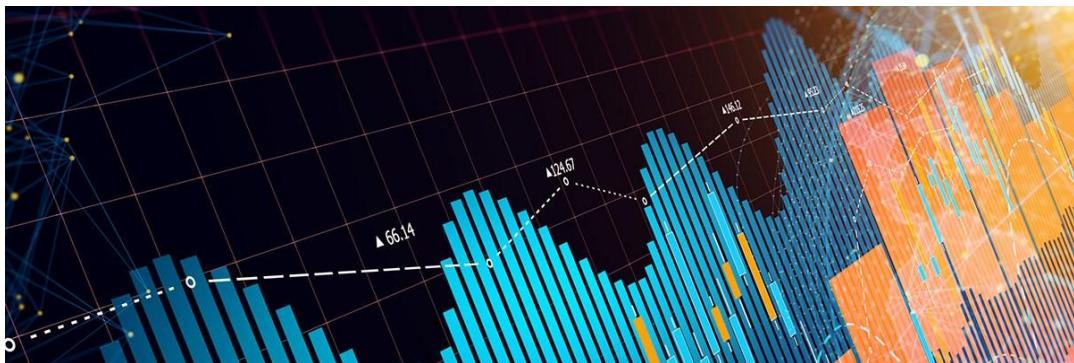
L'incertitude autour de l'évolution de la pandémie de COVID-19 en 2021 reste grande. C'est pour atténuer cette incertitude que la Banque continuera de faire reposer ses décisions sur son cadre de gestion des risques et de s'appuyer sur sa culture de gestion des risques bien développée.

Plus particulièrement, la Banque :

- continuera de surveiller les risques financiers, opérationnels et stratégiques engendrés par la pandémie, et mettra en œuvre les stratégies nécessaires pour les atténuer;
- mènera des analyses de scénario en vue de préserver la résilience et d'assurer la continuité de ses opérations;
- fera progresser sa stratégie de gestion des risques liés au climat;
- investira davantage afin de maîtriser les risques et de tirer parti des occasions qui découleront de l'automatisation et d'autres innovations associées à l'intelligence artificielle.

Notes

34. P. Beaudry (2020), « [**Notre réaction à la COVID-19 : Achat massif d'actifs**](#) », *L'Économie claire et simple*, Banque du Canada.[\[←\]](#)



Résultats financiers pour 2020

Vue d'ensemble

La présente section fournit une analyse descriptive des faits saillants des résultats financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette analyse doit être lue en parallèle avec les **états financiers** et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La direction répond de l'information contenue dans le *Rapport annuel*.

COVID-19 : Ce que fait la Banque

La Banque est intervenue de différentes façons tout au long de l'exercice pour mener la politique monétaire ainsi que pour soutenir les institutions financières et les principaux marchés financiers afin qu'ils continuent à fonctionner correctement et qu'il y ait suffisamment de liquidités dans le système financier³⁵. En mars, les principaux marchés financiers ont subi des tensions et, pour remédier à la situation, la Banque a introduit plusieurs nouveaux dispositifs et mécanismes (voir ci-dessous). Le fonctionnement des marchés a alors été rétabli, et certains des dispositifs ont été délaissés graduellement au cours de l'année. En 2020, la Banque a mis en œuvre les mesures suivantes :

- le **Programme d'achat de papier commercial**;
- le **Programme d'achat d'Obligations hypothécaires du Canada**;
- le **Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires**;
- la **facilité d'achat d'acceptations bancaires**;
- le **Programme d'achat d'obligations de sociétés (PAOS)**;
- le **Programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP)**;
- le **Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada (PAOGC)**;
- le **Programme d'opérations de cession en pension de titres**;
- le **mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour**;
- le **mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour**.

Voir la **note 3** afférente aux états financiers pour en savoir plus sur ces mesures.

Gestion du bilan de la Banque

État de la situation financière (En millions de dollars canadiens)

Au 31 décembre	2020	2019
Actifs		
Prêts et créances	155 323,9	15 521,9
Placements	391 764,8	103 346,9
Tous les autres éléments d'actif*	744,7	774,0
Total de l'actif	547 833,4	119 642,8
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	106 925,0	93 094,3
Dépôts	436 100,5	25 243,3
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 000,8	-
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	29,3	-
Autres éléments de passif	1 199,7	774,9
Capitaux propres	578,1	530,3
Total du passif et des capitaux propres	547 833,4	119 642,8

* Comprend la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les immobilisations et les autres éléments d'actif

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. Toutefois, les modifications de son bilan en 2020 résultent en grande partie des activités qu'elle a menées dans le cadre de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. Les mesures qu'a instaurées la Banque pendant l'exercice ont entraîné une forte hausse de son bilan. En effet, le total de son actif a plus que quadruplé en 2020; il s'élevait à 547 833,4 millions de dollars au 31 décembre 2020. Pour faire face à la pandémie, la Banque a élargi la gamme d'instruments qu'elle acquiert ainsi que la quantité globale d'actifs achetés. En ce qui concerne le passif, ces interventions se sont soldées par une augmentation importante des dépôts.

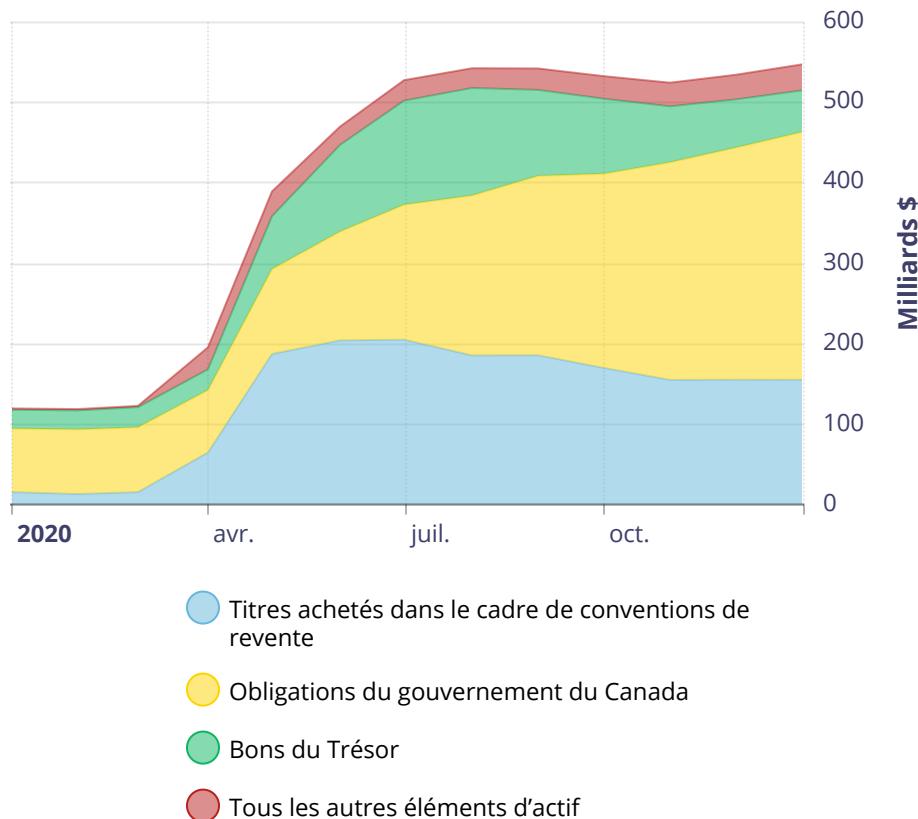
Les prêts et créances, qui se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente, totalisaient 155 323,9 millions de dollars au 31 décembre 2020 (15 521,9 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis sur le marché des pensions, sont conformes au **cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés et l'octroi de liquidités**. La Banque effectue ces opérations pour gérer son bilan, favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens, contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque et mener la politique monétaire. En mars 2020, afin d'améliorer la liquidité du système financier canadien, la Banque a commencé à augmenter ses achats de titres dans le cadre de conventions de revente en prolongeant la durée des prises en pension, en accroissant la taille et la fréquence des opérations, et en élargissant la liste des titres acceptés en garantie.

Les placements ont plus que triplé pour atteindre 391 764,8 millions de dollars au 31 décembre 2020. Cette hausse est principalement attribuable aux variations suivantes du portefeuille de placements de la Banque :

- Les titres du gouvernement du Canada, qui comprennent les bons du Trésor, les obligations nominales et les obligations à rendement réel, se sont accrus de 257 700,4 millions de dollars pendant l'exercice. Cet accroissement tient à l'augmentation des émissions de ces instruments par le gouvernement fédéral ainsi qu'au lancement du PAOGC.
- Le lancement des autres programmes d'achat d'actifs a entraîné une hausse de 30 669,7 millions de dollars au cours de l'exercice.

Profil de l'actif

En milliards de dollars canadiens



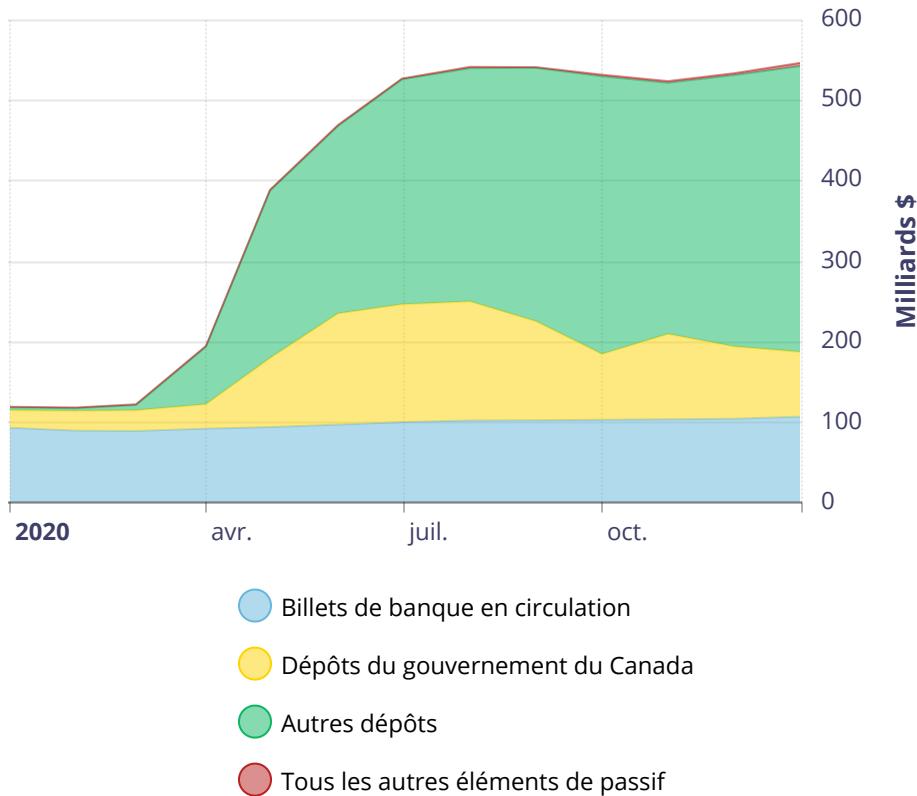
La valeur des billets de banque en circulation avait progressé de 15 % au 31 décembre 2020, principalement sous l'effet de la hausse de la demande de billets depuis le début de la pandémie ainsi que de certaines variations saisonnières de la demande.

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts. Bien qu'ils soient maintenus normalement à un plus faible niveau, ils constituent maintenant l'élément le plus important du passif de la Banque. Ce changement dans les dépôts découle directement des programmes d'achats que la Banque a mis en place pendant l'exercice pour soutenir l'économie et le système financier canadiens³⁶.

Les conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada, qui sont des dérivés, ont été établies pour permettre à la Banque de soutenir les marchés des obligations du gouvernement fédéral, des provinces et des sociétés. Le gouvernement du Canada indemnise la Banque de toute perte résultant de la vente d'actifs achetés dans le cadre du PAOGC, du PAOS et du PAOP. Par contre, si la Banque réalise des gains lors de la vente de ces actifs, elle les remet au gouvernement. Le solde de 29,3 millions de dollars correspond à la juste valeur des dérivés afférents aux gains nets non réalisés sur ces instruments au 31 décembre 2020.

Profil du passif

En milliards de dollars canadiens



Les capitaux propres sont formés d'un capital social autorisé de 5,0 millions de dollars et d'une réserve légale de 25,0 millions de dollars. La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100,0 millions de dollars destinée à compenser les éventuelles pertes non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses placements qui ne sont pas couverts par une convention d'indemnisation. La réserve la plus importante de la Banque est la réserve de réévaluation des placements, qui représente les gains non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

Voir la [note 16](#) afférente aux états financiers pour de plus amples renseignements sur les capitaux propres de la Banque.

Résultat des opérations

Résultat des opérations
(En millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Produits d'intérêts	3 377,9	2 275,6
Charges d'intérêts	(794,4)	(406,6)
Produits d'intérêts nets	2 583,5	1 869,0
Autres revenus	6,2	12,2
Total des produits	2 589,7	1 881,2
Charges	(625,5)	(579,5)
Résultat net	1 964,2	1 301,7
Perte au titre des autres éléments du résultat global	(143,5)	(128,4)
Résultat global	1 820,7	1 173,3

Le résultat global a progressé de 55 % par rapport à 2019; il s'établit à 1 820,7 millions de dollars. Cette progression s'explique avant tout par la hausse des produits résultant du volume accru d'actifs financiers détenus par la Banque au cours de l'exercice, une hausse attribuable aux mesures mises en place par celle-ci pour soutenir l'économie.

Les produits d'intérêts sont tributaires des conditions courantes du marché et de leur incidence sur les actifs portant intérêt qui figurent au bilan de la Banque, de même que du volume et de la combinaison de ces actifs. L'essentiel des produits d'intérêts de la Banque provient des intérêts sur son portefeuille de titres du gouvernement du Canada et sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente. En 2020, les produits d'intérêts ont augmenté de 1 102,3 millions de dollars (ou 48 %), une augmentation qui tient au volume accru d'actifs détenus par la Banque.

Les charges d'intérêts se composent principalement des intérêts que doit verser la Banque sur les dépôts qu'elle détient. En 2020, ces charges se sont accrues de 387,88 millions de dollars, en raison surtout d'une hausse des dépôts détenus. Cet accroissement a été compensé par la réduction du taux directeur de la Banque.

Les charges pour l'exercice ont augmenté de 8 % par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des frais de personnel et des charges liées aux projets d'amélioration de la résilience prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, y compris les programmes de cybersécurité et de reprise des activités.

- Les frais de personnel se sont accrus de 13 % par rapport à l'année précédente. Les coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque ont progressé de 20,7 millions de dollars (ou 21 %), principalement sous l'effet de la baisse des taux d'actualisation servant à les calculer³⁷. Les coûts salariaux ont, pour leur part, augmenté de 16,9 millions de dollars (ou 9 %), en raison de la dotation de postes liés à de nouvelles initiatives stratégiques et du rajustement annuel de la rémunération.

- Les charges relatives à la technologie et aux télécommunications se sont accrues de 16,7 millions de dollars (ou 23 %) en 2020. Cet accroissement tient au fait que la Banque continue à mettre l'accent sur le renforcement de son programme de continuité des opérations par ses investissements dans des initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

La perte au titre des autres éléments du résultat global s'élève, pour l'exercice, à 143,5 millions de dollars. Elle englobe des pertes de réévaluation de 191,3 millions de dollars attribuables aux régimes à prestations définies de la Banque, lesquelles font suite aux diminutions des taux d'actualisation³⁸. Ces pertes ont été compensées par une hausse de 47,8 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Perspectives pour 2021

Plan de la Banque pour 2021
(En millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre	Prévisions pour 2020		Résultats réels pour 2020		Prévisions pour 2021	
	\$	%	\$	%	\$	%
Charges liées aux activités essentielles	379	55	378	60	401	54
Production des billets de banque	47	7	46	7	84	11
Nouveaux mandats	15	2	4	1	22	3
Activités de maintien de la résilience	57	8	55	9	51	7
Avantages du personnel futurs (réduction faite des attributions)	32	5	38	6	53	7
Investissements stratégiques	153	22	106	17	138	18
Autres provisions	3	1	(1)	-	1	-
Total des dépenses*	686	100	626	100	750	100

* Le total des dépenses comprend les dépenses en immobilisations et les remboursements au titre des obligations locatives, et exclut les amortissements.

Les dépenses de la Banque en 2020 ont été plus faibles que prévu. Cette sous-utilisation du budget tient surtout à des retards dans des projets, la Banque ayant dû réaffecter des ressources afin de soutenir l'économie et le système financier pour faire face à la pandémie. L'année 2021 est la dernière année de la mise en application du PMT 2019-2021 de la Banque, intitulé *Chef de file dans la nouvelle ère*. Le cadre de gestion financière de la Banque vise à permettre la prise de décisions relatives à la répartition des ressources pour atteindre les objectifs de l'institution et atténuer les risques d'une manière prudente sur le plan budgétaire. Le cadre met en balance la nécessité d'assumer nos responsabilités financières en tant qu'organisme du secteur public, d'une part, et d'investir dans notre personnel et dans nos outils, d'autre part³⁹.

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

On trouvera de plus amples renseignements sur le cadre de présentation de l'information financière de la Banque et sur les questions comptables dans les **états financiers** annuels.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La Banque dispose d'un cadre de contrôle interne pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, y compris des contrôles et procédures de communication de l'information visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière. Chaque année, la Banque procède à l'attestation de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière. Ce processus se fonde sur le cadre intégré relatif au contrôle interne (Internal Control — Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission ainsi que sur le cadre des objectifs de contrôle de l'information et des technologies connexes.

Notes

35. Voir **COVID-2019 : Mesures visant à soutenir l'économie et le système financier** pour des précisions sur les mesures prises par la Banque.[\[←\]](#)

36. Consulter **L'assouplissement quantitatif expliqué** pour de plus amples renseignements.[\[←\]](#)

37. Ces coûts pour une période donnée sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2020 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2019). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes, car lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes ont reculé en moyenne de 80 points de base de 2019 (entre 3,5 et 4,0 %) à 2020 (entre 2,9 et 3,2 %). Ce recul se traduira par une hausse des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel pour 2021, toutes choses égales par ailleurs.[\[←\]](#)

38. Le passif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Le taux applicable au passif net au titre des prestations définies se situait entre 1,9 et 2,7 % au 31 décembre 2020 (entre 2,9 et 3,2 % au 31 décembre 2019). Pour plus d'information, voir la **note 14** afférente aux états financiers.[\[←\]](#)

39. Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. De telles projections

nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.[\[<\]](#)